Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 0170738
Centre d'intérêt: 47

Conseil scolaire de l'île de Montréal (Québec).

Rapport sur les zones défavorisées de l'île de Montréal / Conseil scolaire de l'île de Montréal. -- [Montréal] : Le Conseil, [1974].
46 p. ; 28 cm + carte (29x53 pliée à 29x18 cm).

Bibliographie: p. 46.

Cote Dewey: 362.5'0971428/C755r Cote LC: HV/4050/.M

Descripteur(s): *Pauvreté *Milieu défavorisé *Indicateur socio-économique *Analyse statistique *Statistiques

L'étude vise à identifier les secteurs de recensement où sont concentrées les familles défavorisées sur l'ensemble du territoire desservi par le Conseil scolaire de l'Ile de Montréal. Une telle entreprise est menée dans le but de permettre une distribution plus rationnelle et équitable des budgets d'éducation en tenant compte des inégalités sociales.

La détermination des zones défavorisées est fondée sur la notion d'inégalité qui repose sur l'identification d'un certain nombre de facteurs socio-économiques caractéristiques de tels milieux. Ces indicateurs sont représentés par des variables construites à partir des données du recensement de 1971 et permettent de calculer un indice global de défavorisation. Le choix des indicateurs ainsi que la méthodologie permettant le calcul des indices et l'identification des régions défavorisées sont exposés.

Sur 416 secteurs de recensement, en juin 1971, il y en avait 65 pouvant être considérés comme englobant des milieux défavorisés. Ces secteurs comptent environ 117450 enfants de moins de quinze ans, c'est-à-dire à peu près 25% des jeunes de moins de quinze ans vivant sur l'Ile de Montréal.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q - 8170738

Rapport sur les zones défavorisées de l'île de Montréal

Conseil scolaire
de l'île de Montréal

SOURCE: RECENSEMENT DU CANADA, 1971

SECTEURS DE RECENSEME
INDICE GLOBAL COMPRENA
ET CULTURELLES, DANS U
CONSEIL SCOLA

SECTEURS DE RECENSEMENT ENGLOBANT UN MILIEU DEFAVORISE, SELON UN INDICE GLOBAL COMPRENANT 13 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET CULTURELLES, DANS UNE PERSPECTIVE D'INTERVENTION SCOLAIRE

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ILE DE MONTREAL

E D U Q 8170738

Table des matières

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

I La problématique de la pauvreté et l'institution scolaire 3

1. Style de vie, culture dominante et groupes sociaux 3
2. Organisation sociale, culture officielle et sous-culture de pauvreté 4
3. Critères de classification: fondement 4

II Objectif de la recherche 7

III Les variables qui n'ont pas été retenues, pour fins d'identification des secteurs défavorisés 9

IV Les résultats de l'étude 11

1. Les zones défavorisées sur l'Ile de Montréal 11
2. Les secteurs de recensement qui ne sont pas considérés comme englobant un milieu défavorisé 18
3. Signification de l'Indice Global 20
4. Le manque d'homogénéité des secteurs de recensement et ses implications 20

V Répartition de la population scolaire des secteurs défavorisés selon la commission scolaire dont ils relèvent 21

VI Information supplémentaire disponible qui n'est pas incluse dans le présent rapport 23

Appendice technique

1. L'objectif de la démarche 25
2. Les "indicateurs" de milieu défavorisé 25
3. La sélection des variables devant faire partie de l'Indice Global 36
4. L'"autopondération" de certaines variables 38
5. Le problème de l'inégalité démographique des secteurs de recensement 39
6. La standardisation des différentes variables 41
7. Le poids de chacune des variables dans le processus d'identification des milieux défavorisés 41
8. Le fonctionnement de la formule de l'Indice Global et les résultats obtenus 44

Références bibliographiques 46

Présentation

Le 26 octobre 1973, le Conseil scolaire de l'île de Montréal adoptait une proposition de Madame Thérèse Lavoie-Roux dont l'une des recommandations se lisait comme suit:

> "Que le Conseil demande au Directeur général de faire les démarches nécessaires pour entreprendre dans l'immédiat une étude basée sur les données socio-économiques du recensement fédéral de 1971, permettant d'établir une carte de la pauvreté afin d'identifier dans toutes les commissions scolaires de l'Ile les écoles de milieux défavorisés. Cette étude aurait pour effet de doter le Conseil d'un premier instrument de gestion indispensable à une planification rationnelle de ses actions."

C'est dans cette perspective, avec toutes les limites et contingences qu'elle suppose, que nous avons entrepris ce travail. **Limites et contingences** que nous tenons à vous communiquer avant de vous présenter nos résultats dans le but d'éviter certains malentendus ou différentes interprétations susceptibles de devenir fallacieuses si on n'a pas continuellement en mémoire **ces mises en garde lorsqu'on utilisera les résultats de cette analyse.**

Mises en garde

En premier lieu, rappelons que cette **"carte de la pauvreté"** est fonction d'un ensemble d'indicateurs disponibles au niveau des secteurs du recensement fédéral en septembre 1974. Elle ne pourrait être considérée en soi comme une définition ou une description de la pauvreté; mais comme la résultante (indice global) de données disponibles à ce moment et en mesure de nous révéler l'état relatif de désavantage dans lequel se retrouvent certains groupes d'individus par rapport à d'autres sur l'Ile de Montréal en 1971.*

En deuxième lieu, mentionnons que cette recherche a été entreprise dans le but d'assurer une distribution plus rationnelle et équitable des budgets d'éducation en tenant compte des inégalités sociales qui existent entre différents groupes sociaux sur l'Ile de Montréal. Nous avons choisi des indicateurs socio-économiques et culturels révélateurs de disparités entre les communautés sociales et culturelles, disparités qu'une institution comme l'école ne saurait négliger avant d'accorder des budgets ou de favoriser certaines stratégies d'intervention. En ce qui concerne ce dernier point, nous avons dégagé des zones de concentration de la pauvreté qui permettent de poser le problème des interventions à partir des communautés locales plutôt que de réduire le problème de la pauvreté à une expression simple et isolée, fonction des seules responsabilités de la famille (parents) ou des individus.

Ces zones de concentration de la pauvreté sont reliées, nous le répétons, à des données disponibles du recensement qui nous permettent de constater un état global de détérioration économique et sociale sans pour autant particulariser la dynamique interne et les caractéristiques propres aux différentes communautés locales qu'elles intègrent. Pour avoir une telle connaissance des milieux, **il faudra éventuellement**: obtenir les données d'autres services sociaux (ex. santé, affaires sociales, loisirs et récréations, service de la police...) et faire un recoupement des données en fonction de ces mêmes secteurs de recensement du fédéral ou/et entreprendre, à l'aide d'échantillons représentatifs des différentes zones de concentration, de nouvelles formes de recherche moins conventionnelles et beaucoup plus près du vécu et de la participation directe des citoyens de ces communautés. **Ces recherches dynamiques devraient lier de près les besoins et les problèmes d'une communauté locale aux différentes solutions apportées par les institutions en place, à commencer par l'école dans ce cas-ci.**

Poser le problème de la fonction d'une institution comme l'école en milieux de pauvreté, c'est se poser indiscutablement certaines questions sur une **problématique de la pauvreté** en fonction des inégalités alarmantes que l'on pourra constater dans les résultats de la présente étude. Nous tenons donc à préciser, de façon succincte mais compréhensible, la problématique de la pauvreté qui nous a permis d'identifier certaines variables liées au problème des inégalités sociales dans notre société et pour lesquelles l'information était disponible.

*Mentionnons à cet effet que si l'ensemble des indicateurs utilisés sont valables pour 1971, par contre le revenu est celui de 1970.

I - La problématique de la pauvreté et l'institution scolaire

L'article 591 de la loi de l'Instruction publique stipule "qu'il est du devoir du Conseil d'adopter, par règlement, des mesures propres à assurer le rattrapage dans les milieux défavorisés en matière d'éducation".

Si l'on parle de "rattrapage", c'est que l'on admet déjà une certaine inégalité entre les différents groupes sociaux quant aux possibilités de promotion sociale et individuelle par l'éducation telles qu'elles existent présentement, l'éducation devenant un facteur prioritaire dans une société moderne pour permettre à tout citoyen de participer à toutes les institutions et de tirer profit des services disponibles à titre de membre à part entière. Reste à préciser dans ce contexte ce qu'on entend par "rattrapage" et par "défavorisés".

Ces deux notions peuvent tantôt prendre une signification discriminatoire et irrespectueuse en fonction d'habitudes culturelles et sociales de classes économiquement et politiquement plus avantagées qui voudraient inculquer de gré ou de force leur style de vie à d'autres groupes sociaux ou tantôt prendre une signification démocratique et respectueuse des milieux sociaux et culturels auxquels on veut fournir les moyens sociaux, culturels et politiques de se définir eux-mêmes et de pouvoir affirmer, par l'intermédiaire des institutions, une identité sociale et culturelle qui leur est propre, et ce, à titre de citoyen à part entière dans la collectivité.

Le **domaine socio-culturel*** nous est apparu aussi fondamental que l'aspect socio-économique pour permettre à tous les individus de se développer à titre de citoyen à part entière. La pauvreté se définissait avant tout, dans une société traditionnelle ou dans une société pré-industrielle, en termes de privation, de manque, d'un point de vue socio-économique. L'économie de subsistance a cédé la place à une économie de croissance et de développement accéléré où les problèmes de pauvreté ne sont plus uniquement des problèmes de privation des biens matériels indispensables à un niveau de vie décent. On parle maintenant de privation de biens culturels indispensables (instruction, loisirs, média d'information, arts, associations et clubs sociaux, communauté culturelle...) nécessaires à l'individu et au groupe pour leur permettre de se développer sainement, d'avoir un certain contrôle sur les institutions sociales, économiques, politiques et culturelles de la société globale, et non pas simplement de subsister dans une société qui les dépasse et les maintient dans un état de dépendance chronique.

1. Styles de vie, culture dominante et groupes sociaux

Tous les groupes sociaux et communautés ne disposent pas des mêmes ressources pour vivre pleinement et se définir socio-culturellement dans la culture globale. Il existe donc dans la société, en fonction des rapports de production, plusieurs styles de vie qui recoupent des choses aussi diverses que la manière de manger, de s'exprimer, de se vêtir, de se représenter et d'utiliser l'espace, de se représenter le temps et de le répartir, de dépenser son revenu, d'utiliser les biens culturels disponibles dans la communauté, d'échanger avec l'entourage et l'environnement, d'entrer en relations avec les parents et amis, de traiter les individus de l'autre sexe, de diviser l'autorité et le travail entre l'homme et la femme, d'éduquer les enfants, de recevoir l'information de l'extérieur (journaux, radio, T.V., cinéma, spectacles, exposition...), d'utiliser les services publics, etc...

Ces styles de vie n'ont pas nécessairement les mêmes possibilités de s'actualiser par les institutions existantes.

La culture globale dépend avant tout de l'organisation sociale (les rapports de production) d'une société. Certains groupes sociaux déterminent beaucoup plus la signification culturelle attribuée aux oeuvres produites, lesquelles peuvent devenir de ce fait des oeuvres propres à aliéner beaucoup plus les groupes indigents; ce qui n'empêche en rien que les oeuvres produites peuvent devenir implicitement aussi aliénantes et inhumaines pour les individus des groupes dirigeants dans certaines conditions socio-culturelles données comme celles que l'on retrouve, par exemple, dans une société orientée complètement vers la consommation. Cependant, les groupes sociaux défavorisés vivent beaucoup plus de contradictions et, de façon beaucoup plus ambivalente, la culture globale qui leur est proposée par les institutions en place et les représentants de ces institutions.

Les individus ne peuvent se reconnaître dans les oeuvres produites par la société que lorsqu'elle leur permet de retrouver dans ses institutions une identité personnelle, sociale et culturelle.

La recherche de Kaës* sur les représentations ouvrières de la culture est très révélatrice de cette recherche d'identité culturelle pour l'ouvrier. Ce dernier accuse un retard sur la culture dominante en termes de manque et de différence qui le placent dans un vécu social et culturel ambigu et contradictoire face à la culture dominante. Ce qui s'exprime, d'un côté, par un désir viscéral d'échapper à cette culture en voulant conserver sa spécificité de travailleur par une revalorisation, une regénération de la signification du travail manuel et, de l'autre, par une tentative de combler sa différence culturelle, perçue comme un manque face à la culture intellectuelle dominante, par un devenir à partir de la parole dominante qui lui présente des valeurs étrangères qu'il espère conquérir pour ses enfants par le lieu imaginaire de ses espérances qu'est l'école.

---

*d'où le fait d'ailleurs que l'on se préoccupe davantage de rattrapage en éducation dans les sociétés industrialisées.

*Kaës, R.: "Représentations ouvrières de la culture" *Economie et Humanisme*, Mai-Juin 1967, no. 174, p. 63-76.

Il peut donc y avoir **sentiment de dépossession, d'exclusion, de manque dans les représentations ouvrières de la culture devant le sens qu'impose la culture dominante.** L'ouvrier dans ses représentations quotidiennes n'est pas contraint par la culture dominante de façon explicite, mais il est amené à se définir par rapport à cette culture plutôt qu'à partir de sa fonction de travailleur manuel dans la vie quotidienne. La libération et l'identité recherchées aboutissent souvent, face à cet isolement culturel ressenti, à une dépendance du sens imposé en fonction de cette dépendance sociale qui existe dans les rapports sociaux de production.

2. Organisation sociale, culture officielle et sous-culture de pauvreté

On parle souvent des groupes désavantagés comme des groupes sous-culturels en insistant sur les caractéristiques culturelles différentes de ces groupes vues de l'extérieur et en négligeant le rapport sociétaire qui existe entre ces différents groupes désavantagés et la culture officielle*. On met ainsi en relief les différences culturelles comme un en-soi, indépendamment du fait qu'on se retrouve devant une sous-culture de dépendance, en ce sens que ce milieu n'existe que par et dans la culture globale. Ainsi la notion de pauvreté, comme l'a montré Lewis**, est à la base d'un concept éminemment social parce qu'elle fait référence à une époque donnée en terme de privation des biens nécessaires à la subsistance et au développement des individus et des groupes.

La tendance à définir la culture des groupes comme si la nature et les caractéristiques de ces groupes représentaient des entités, des en-soi culturels, indépendamment des rapports entre les groupes sociaux, semble monnaie courante même en sociologie d'après Lesemann***. Cependant, parler de *"culture de pauvreté"* en soi n'a pas de sens parce qu'il est évident que les pauvres n'ont pas de technologie propre, ni un sens d'appartenance et de participation culturelle liées à un haut degré d'organisation sociale et à une culture relativement intégrée et se suffisant à elle-même. La culture du pauvre n'existe que par rapport à une culture dominante dont elle dépend et qui la détermine. Elle se définit à la base en termes de manque, de privation, d'indigence par rapport aux plus riches; en termes d'infériorité socio-économico-politico-culturelle à une époque historique et sociale donnée. Elle est absence, insuffisance, déviance, distorsion de la culture officielle, mais elle est tout cela par rapport à une organisation sociale donnée des rapports de travail. En ce sens, elle est liée dans sa définition à des valeurs, des aspirations, des attitudes, des normes de comportement en référence à la société, même si elle présente un système particulier de rationalisation et d'auto-défense (valeurs, comportements, habitudes de vie) qui permet de survivre malgré un sentiment profond d'aliénation face à la culture globale.

La culture de pauvreté, comme le dit Lewis, est une *"sous-culture de l'ordre social occidental"*

"La classe dominante affirme un ensemble de valeurs qui donne le primat à l'épargne, à l'accumulation des richesses et à la propriété, insiste sur la possibilité d'une mobilité qui va dans le sens ascendant de l'échelle sociale et explique une position économique inférieure comme le résultat d'une infériorité et d'une insuffisance personnelle...

Les valeurs des pauvres deviennent à la fois une adaptation et une réaction de ceux-ci à une position marginale dans une société stratifiée en classes. Leur sous-culture représente un effort pour faire face aux sentiments de désespérance et de désespoir qui naissent du fait que les membres des communautés marginales vivant dans ces sociétés réalisent combien il leur est improbable de réussir dans les termes mêmes qui imposent les buts et les valeurs prédominantes". *

Le problème de la pauvreté et de la misère est donc un problème posé à la collectivité tout entière en termes d'organisation de la division du travail, des rapports de production, de la distribution du pouvoir et des ressources culturelles disponibles. Il est donc **d'ordre socio-économico-politico-culturel**, il touche, à la base, à l'organisation des rapports sociaux dans une société: indigence des uns et consommation ostentatoire des autres.

En ce sens, il est fondamental de se rappeler **que la démocratisation de l'instruction telle qu'elle est disponible ne règle pas grand chose en soi à la pauvreté si**, en parallèle, des remises en question des services actuels (ex. travail, santé, loisirs, services sociaux, aménagement des quartiers...), en termes qualitatifs et quantitatifs, ne sont pas envisagées pour favoriser la promotion sociale et individuelle des laissés-pour-compte de notre société.

3. Critères de classification: fondement

La notion d'inégalité révèle l'aspect comparatif de la méthodologie pour identifier la pauvreté. On peut être pauvre en soi (pauvreté absolue); mais on l'est toujours aussi par rapport à d'autres qui sont plus riches. Reste à voir les critères que l'on utilise pour affirmer qu'un groupe est plus avantagé qu'un autre.

Quelle que soit la position idéologique de chacun face au problème, on peut affirmer sans grand risque de se tromper

*Voir Lesemann, Fr., "A propos de la culture de la pauvreté", *Service social*, Univ. de Montréal, 1970, no. 28, p. 1 à 13.

**Lewis, O., "La Culture de pauvreté", *Economie et Humanisme*, 1967, no. 174, p. 77 à 81.

***Lesemann, Fr., *Op. cit.* p. 7.

*Lewis, O., *op. cit.*, p. 78-79.

que tous ceux qui s'intéressent au problème de la pauvreté admettent implicitement ou explicitement l'aspect comparatif et variable des inégalités identifiées dans les classifications et, de ce fait, **la relativité de la notion de pauvreté**.

Ces **critères** peuvent être **relatifs*** à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Ils dépendent avant tout de la société dans laquelle on vit. Ainsi dans un pays X, qu'on n'ait pas de baignoire, qu'on ne soit pas scolarisé... ne nous dit rien en soi sur l'état de pauvreté relatif des différents groupes de cette société. Il ne sert alors à rien d'affirmer que les défavorisés de notre milieu ne sont pas si défavorisés que cela si on les compare à l'Inde, à certains pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud. La pauvreté, l'indigence, la misère sont toujours relatifs au niveau socio-économique et culturel atteint ou atteignable par une société donnée dans un contexte économique et culturel donné. L'individu qui n'a pas de baignoire ou de télévision en Afrique n'en souffre pas autant ou très peu psychologiquement et culturellement si on le compare à celui qui vit à Montréal et pour lequel de tels objets sont absolument nécessaire: pour avoir un niveau de vie économique et culturel qui lui permette d'être un citoyen à part entière dans la société. Il en est de même pour l'instruction, le revenu, les conditions de logement, la santé, les loisirs...

On peut se rendre compte ici jusqu'à quel point des individus ne possédant par un minimum vital vivent à part, en marge de la société, mais comment aussi ils peuvent dépendre de façon quasi absolue de cette société lorsqu'un certain seuil de pauvreté est atteint. Ces individus se retrouvent complètement **démunis de façon quasi héréditaire socialement**, si l'on pense aux véritables enfants misèreux qui n'ont même pas de quoi se nourrir et se vêtir et qui ne peuvent pas compter sur des parents qui sont eux-mêmes complètement dépourvus face à la société dans laquelle ils vivent.

Cette dépendance peut être utilisée de différentes façons pour ceux qui la vivent au jour le jour et par ceux qui la considèrent de l'extérieur. Ce peut être une **dépendance que la société encourage** parce que certains groupes sociaux ne veulent en rien céder une partie de leurs avantages ou de leurs prérogatives économiques ou culturelles. On maintient alors, consciemment ou non, les rapports de force existants *(statu quo)* en permettant à ces gens de **subsister**: chômeurs chroniques, assistés sociaux... tout en favorisant une passivité propre à développer une image de soi très négative chez ces individus, une culpabilité insupportable devant l'importance statutaire accordée socio-culturellement à l'individu actif, travailleur, responsable de sa famille et qui réussit dans la vie à se faire une place au soleil. On sait ce qui peut découler socialement de cette marginalité: alcoolisme, délinquance, déficience mentale, vol, prostitution, foyers désunis, maladies mentales... Ce peut être aussi une **dépendance** que certains groupes favorisés, culpabilisés par la situation **rejettent sur ceux qui la vivent** en affirmant "que tout individu qui veut s'en sortir, peut s'en sortir par lui-même. S'il y a des gens bien mal pris c'est de leur faute, ils ne veulent rien faire pour s'en sortir." En fait, si l'on regarde de près, il ne s'agit pas seulement de vouloir, mais de pouvoir socialement "**s'en sortir**". "S'en sortir" signifiant à la base avoir des droits et moyens égaux, socialement, culturellement et politiquement parlant, de se développer à titre de citoyen à part entière.

Ayant posé succinctement la problématique des milieux défavorisés et de l'institution scolaire, on peut maintenant expliquer de quelle façon il a été possible d'identifier les zones défavorisées de l'Île de Montréal. Il est extrêmement important de noter ici que **tous les aspects strictement techniques de l'étude sont présentés dans l'appendice technique** qui apparaît à la fin du rapport d'étude. Il en est de même pour une explication plus exhaustive et scientifique des indicateurs en fonction de la problématique élaborée.

*La notion de relativité ne diminue en rien la portée véritable de l'impact de la pauvreté sur les individus dans quelque société que ce soit, comme nous le verrons dans ce qui suit.

II - Objectif de la recherche

La présente étude visait à identifier les secteurs de recensement où sont concentrées les familles défavorisées sur l'ensemble du territoire desservi par le Conseil Scolaire de l'Ile de Montréal. Ces secteurs sont par conséquent ceux qui doivent bénéficier en priorité des mesures spéciales d'intervention au niveau scolaire.

Le but de l'étude n'était pas de repérer sur le territoire montréalais les familles défavorisées; il est certain qu'il s'en trouve presque partout. **Il s'agissait** plutôt d'identifier **des concentrations de familles défavorisées**, concentrations qui laissent deviner l'existence de conditions propres à ces milieux. Pour "s'en sortir" les familles défavorisées, en plus de chercher à améliorer leurs propres conditions, doivent contrer ces conditions du milieu. Or, c'est par un ensemble de **mesures globales d'intervention au niveau des communautés locales, et non pas uniquement au niveau des familles prises individuellement**, qu'il faut tenter d'empêcher l'accélération du processus de reproduction du phénomène de la pauvreté; l'une de ces approches très importantes se situe au niveau d'une intervention en milieu scolaire.

Il s'agissait donc d'identifier les milieux défavorisés en se basant sur un certain nombre de facteurs qui sont nettement caractéristiques d'un milieu défavorisé au plan socio-économique ou au plan socio-culturel. Chacun de ces facteurs doit constituer une caractéristique propre d'un milieu défavorisé, c'est-à-dire en être un véritable indicateur; et c'est à partir d'un regroupement de ces indicateurs qu'il sera possible d'identifier les zones défavorisées. Pour mieux comprendre ce qu'est un indicateur et pourquoi nous en utilisons plusieurs, prenons l'exemple suivant: à supposer que nous sommes à Montréal et que nous voulons savoir en quelle saison on est. Comme nous ne possédons pas de calendrier, nous allons chercher dans la nature des indicateurs ou des caractéristiques qui soient propres à une seule saison. Ainsi, si on s'aperçoit qu'il fait assez froid, qu'il y a de la neige en grande quantité et enfin qu'il ne reste plus de feuille aux arbres, on pourra être certain que ce sont des caractéristiques propres à la saison d'hiver; donc des indicateurs de la saison d'hiver. Toutefois, il se peut que tard à l'automne nous subissions une journée assez froide; c'est pourquoi, pour accroître la fiabilité de notre diagnostic, nous utilisons simultanément plusieurs indicateurs, minimisant en cela toute possibilité d'erreur. Ainsi, dans le cadre de la présente étude, il se peut, par exemple, qu'un secteur de recensement ne soit pas "défavorisé" à strictement parler, du point de vue d'un indicateur en particulier (i.e. une caractéristique particulière), mais que, par contre, il soit nettement "défavorisé", du point de vue de certains autres indicateurs.

Ces indicateurs sont représentés par des variables construites à partir des données statistiques du recensement de 1971. Ces **variables furent choisies en fonction de recherches** démontrant l'impact de tel ou tel facteur socio-économique, écologique ou culturel sur la promotion des individus et des groupes dans nos sociétés industrielles, **mais aussi en fonction des limites qu'imposait, au moment de l'étude, le degré de raffinement des données disponibles.**

A partir d'une liste préétablie d'un certain nombre de variables qui pouvaient être retenues comme indicateurs des inégalités sociales, économiques et culturelles entre les secteurs de recensement de l'Ile de Montréal, un premier élagage a permis d'en retenir dix-sept*, qui s'avéraient être des caractéristiques propres aux milieux défavorisés, bien que, de toute évidence, il n'y eut pas toujours adéquation entre l'indicateur disponible (ex. nombre de personnes par pièce) et ce que l'on voulait véritablement mesurer (ex. surpeuplement). Il va sans dire que les indicateurs choisis pour représenter des caractéristiques des milieux défavorisés tenaient compte de leur pertinence en rapport avec une approche scolaire des problèmes des milieux défavorisés.

Comme le démontre la problématique, trois niveaux d'analyse devaient être considérés de façon à rendre vraiment compte de la réalité des milieux défavorisés: le niveau économique ou économico-culturel, le niveau culturel et le niveau écologique (état de l'environnement). En conséquence, tous les indicateurs retenus se trouvent à rendre compte de l'un ou de l'autre de ces niveaux d'analyse. Voici la liste des variables qui ont pu être construites à partir des données disponibles et qui, par hypothèse, étaient susceptibles de s'avérer de bons indicateurs de milieux défavorisés.

A) Niveau économique ou économico-culturel

a) le nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total en 1970 était inférieur à $5,000. par année, en pourcentage du nombre total de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

b) le nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total en 1970 était de $10,000. ou plus par année, en pourcentage du nombre total de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

---

*Une première sélection incluait une 18e variable qui se voulait une mesure de l'isolement social. Bien que l'isolement social soit un facteur très important à considérer dans les conditions d'adaptation au milieu et, par conséquent, d'adaptation à l'école et ce, d'une façon très déterminante dans les milieux défavorisés, il fut impossible de retenir ce facteur parce que la seule variable disponible pour le mesurer ne permettait pas de faire l'hypothèse que ce phénomène était propre aux milieux défavorisés. En effet, la seule variable qui pouvait être construite à partir des données disponibles était "le nombre de logements occupés par une seule personne, en pourcentage du nombre total de logements". Or, il apparaît que l'on retrouve proportionnellement autant de "logements occupés par une seule personne" dans les milieux qui ne sont pas défavorisés que dans ceux qui le sont.

c) le nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui n'avaient pas d'emploi en juin 1971, en pourcentage du nombre total des pères de familles.

d) le nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui avaient une occupation de travailleur manuel en juin 1971, en pourcentage du nombre total de pères de familles.

e) le nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui avaient une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologue en juin 1971, en pourcentage du nombre total de pères de familles.

f) le nombre de familles n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans dont le revenu total en 1970 était inférieur à $3,000. par année, en pourcentage du nombre total de familles n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans.

g) le nombre de logements dans lesquels on comptait un ou plusieurs chambreurs en juin 1971, en pourcentage du nombre total de logements.

B) Niveau culturel

a) le nombre de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui comptaient 7 années ou moins de scolarité en juin 1971, en pourcentage du nombre total de mères de familles.

b) le nombre de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui comptaient 12 années ou plus de scolarité en juin 1971, en pourcentage du nombre total de mères de familles.

c) le nombre de personnes âgées de 15 à 18 ans en juin 1971 qui n'ont pas fréquenté l'école à plein temps durant l'année scolaire 1970-1971 en pourcentage du nombre total de personnes de 15 à 18 ans.

d) le nombre de personnes âgées de 19 à 24 ans en juin 1971 qui n'ont pas fréquenté l'école à plein temps durant l'année scolaire 1970-1971, en pourcentage du nombre total de personnes de 19 à 24 ans.

e) le nombre de familles qui comptaient 5 enfants ou plus en juin 1971, en pourcentage du nombre total de familles qui comptaient un ou plusieurs enfants.

f) le nombre de familles monoparentales en juin 1971 en pourcentage du nombre total de familles qui comptaient un ou plusieurs enfants.

C) Niveau écologique

a) le nombre de logements qui n'avaient ni baignoire ni douche en juin 1971, en pourcentage du nombre total de logements.

b) le nombre moyen de personnes par pièce pour l'ensemble des logements du secteur.

c) le nombre de personnes arrivées dans la région de Montréal depuis 5 ans ou moins en provenance d'une région non-métropolitaine du Québec ou d'une autre province canadienne en juin 1971, en pourcentage de la population totale.

d) le nombre d'immigrants arrivés au Canada depuis 5 ans ou moins en juin 1971, en pourcentage de la population totale.

Ces indicateurs furent systématiquement mis à l'épreuve entre eux de façon que ne soient retenus que ceux qui s'avéraient présenter une assez forte corrélation avec chacun des autres indicateurs. On retrouvera en appendice la description exacte de la technique qui a été utilisée à cette fin.

III - Les variables qui n'ont pas été retenues pour fin d'identification des secteurs défavorisés

Il fallait examiner si les 17 variables qui ont été construites se révèlent être de véritables indicateurs de milieux défavorisés.

Il s'est avéré que **4 des variables ne répondent pas au critère** qui a été retenu pour évaluer leur pertinence à servir d'indicateur de milieu défavorisé. Tel qu'il est expliqué en appendice, le critère utilisé consiste en ce que chacune des variables doit être assez **fortement corrélée avec chacune des autres variables**. Pour ce faire, les variables ont été soumises à un test de corrélation qui consiste simplement à mettre en rapport une variable avec chacune des autres et à mesurer l'intensité et le sens de leur rapport.* L'utilisation d'un tel principe de sélection repose sur le raisonnement suivant: à partir d'un effort de réflexion au plan théorique, de l'expérience pratique et de l'information contenue dans la littérature scientifique, il a été possible de construire des variables dont la majorité, sinon toutes, constituent de véritables indicateurs de milieu défavorisé. En conséquence, comme il était certain au départ que la majorité des variables retenues sont de véritables indicateurs de milieu défavorisé, si une variable est significativement reliée avec chacune des autres variables elle s'avérera donc elle-même un véritable indicateur de milieu défavorisé.

Le rejet de ces 4 variables en tant qu'indicateurs de milieu défavorisé ne signifie pas, par ailleurs, qu'elles n'ont pas de pertinence au niveau des interventions éventuelles en milieu défavorisé. Par exemple, même si la concentration d'immigrants dans les différents secteurs n'indique pas nécessairement l'existence d'un milieu défavorisé, il est certain que, du point de vue de l'intervention, il n'est pas indifférent que la population scolaire d'un secteur défavorisé appartienne ou pas dans une large mesure à des familles d'immigrants.

Examinons maintenant chacune de ces 4 variables rejetées.

Le surpeuplement:
le nombre moyen de personnes par pièce pour l'ensemble des logements du secteur.

Le résultat du test de corrélation ne réussit pas à démontrer que le surpeuplement, tel que le mesurent les données disponibles, est une caractéristique propre aux milieux défavorisés pour les familles ayant des enfants d'âge scolaire. Comme on l'explique en appendice, cette variable pose plusieurs problèmes. C'est surtout à cause de la non-disponibilité de certaines données qu'il a été impossible d'évaluer la pertinence véritable de cette variable comme indicateur de milieu défavorisé.

L'immigration:
le nombre d'immigrants arrivés au Canada depuis 5 ans ou moins en juin 1971, en pourcentage de la population totale.

La migration:
le nombre de personnes arrivées dans la région de Montréal depuis 5 ans ou moins en provenance d'une région non métropolitaine du Québec ou d'une autre province canadienne en juin 1971, en pourcentage de la population totale.

En ce qui concerne les variables mesurant la migration et l'immigration comme indicateurs de milieu défavorisé, les résultats du test de corrélation utilisé pour accepter ou rejeter les variables indiquent que les secteurs dans lesquels il y a une forte concentration de migrants ou d'immigrants n'ont pas nécessairement tendance à être des secteurs englobant des milieux défavorisés.

Cependant la mesure utilisée implique des populations qui ont immigré ou migré depuis 5 ans ou moins. Or, si la variable utilisée n'avait considéré que des populations qui ont migré depuis seulement 1 an ou 2, donc des populations qui viennent tout juste d'arriver, il se peut que nous eussions alors constaté qu'effectivement les secteurs dans lesquels on retrouve une forte proportion d'immigrants ou de migrants (v.g. arrivés depuis un an ou deux) ont tendance à être des secteurs défavorisés. Il ne s'agit toutefois que d'une hypothèse qu'il faudrait vérifier. De toute façon il n'en demeure pas moins que si on définit comme immigrants et migrants les populations qui sont arrivées depuis 5 ans ou moins, le fait est qu'on ne peut associer nécessairement immigration ou migration, d'une part, et secteurs défavorisés, d'autre part.

La non-fréquentation scolaire des 19-24 ans:
le nombre de personnes âgées de 19 à 24 ans en juin 1971, qui n'ont pas fréquenté l'école à plein temps durant l'année scolaire 1970-71, en pourcentage du nombre total de personnes de 19-24 ans.

A première vue, il peut sembler surprenant qu'on doive rejeter cette variable, signifiant en cela qu'elle n'est pas un bon indicateur de milieu défavorisé alors qu'on conserve la variable de la non-fréquentation scolaire des 15-18 ans. Considérons pour fin d'explication, trois classes de revenu familial: moins de $5,000., $5,000. à $10,000. et plus de $10,000. On constate, dans le cas des 15-18 ans, que la proportion qui ne fréquente pas l'école est plus faible lorsque le revenu familial est de $5,000. à $10,000. que lorsque le revenu familial est inférieur à $5,000. et que cette proportion de ceux qui ne fréquentent pas l'école est plus

*On peut se référer à l'appendice technique pour avoir une explication détaillée de la méthode utilisée.

faible lorsque le revenu familial est supérieur à $10,000. que lorsque le revenu familial est de $5,000. à $10,000. C'est ainsi que l'on peut dire que la proportion des 15-18 ans qui ne fréquentent plus l'école constitue un bon indicateur de milieu défavorisé. Par contre, le cas des 19-24 ans est nettement différent. En effet, on constate que la proportion de ceux qui ne fréquentent pas l'école n'est pas plus faible, en moyenne, lorsque le revenu familial est de $5,000. à $10,000. que lorsque le revenu familial est inférieur à $5,000. (cependant, cette proportion de ceux qui ne fréquentent pas l'école a nettement tendance à être plus faible lorsque le revenu familial est supérieur à $10,000. que lorsque le revenu familial est de $5,000. à $10,000. ou inférieur à $5,000.) Autrement dit, un taux élevé de non-fréquentation scolaire pour les 19-24 ans n'apparaît pas comme une caractéristique propre aux familles "pauvres" (i.e. dont le revenu est inférieur à $5,000.) puisque c'est la même chose dans le cas des familles à revenu "moyen" (i.e. entre $5,000. et $10,000.).

Ceci semble démontrer que, du moins en 1971, la démocratisation scolaire ne permettait pas plus l'accès à l'université aux jeunes de familles à revenu "moyen" qu'à ceux de familles "pauvres".

Par conséquent, la variable de non-fréquentation scolaire des 19-24 ans indique autant un milieu défavorisé qu'un milieu "moyen" (i.e. qui n'est "ni favorisé, ni défavorisé"), ce qui explique son rejet.

IV - Les résultats de l'étude

Comme on vient de le voir, 4 variables ont été éliminées, sur les dix-sept (17) du départ. Il s'agit maintenant de connaître les secteurs de recensement qui sont défavorisés vis-à-vis l'ensemble de ces 13 indicateurs. Il est important de comprendre que, dans la présente étude, un secteur défavorisé est défini au moyen de 13 indicateurs et non au moyen d'un seul. Par exemple, il se peut qu'un secteur ne soit pas à proprement parler défavorisé du point de vue du revenu, mais qu'il le soit du point de vue des autres caractéristiques retenues. Ceci s'explique du fait que même s'il ne reste que des variables qui ont un taux de corrélation relativement élevé avec chacune des autres variables, cette corrélation est loin d'être parfaite, ce qui fait qu'aucune des variables ne représente véritablement toutes les autres. Par conséquent, la priorité des interventions devrait être accordée aux secteurs qui seront les plus défavorisés vis-à-vis l'ensemble de ces variables.

Or, il se présentait trois problèmes dont il fallait tenir compte avant qu'il soit possible d'identifier les secteurs défavorisés sur l'Île de Montréal.

a) Le problème de l'inégalité démographique des secteurs de recensement.

Le nombre total de familles dans les secteurs de recensement de l'Ile de Montréal varie significativement d'un secteur à l'autre. Or, comme on s'intéresse aux concentrations de familles défavorisées dans les secteurs, il faut qu'il y ait tout de même un nombre assez grand de familles défavorisées pour que le pourcentage signifie vraiment que c'est un milieu défavorisé. Il a été tenu compte de ce problème en combinant le pourcentage et le nombre absolu de chacune des variables selon une formule qui est expliquée en annexe.

b) La standardisation des différentes variables

Les 13 variables n'ont pas toutes la même amplitude de variation. Or ceci empêche d'identifier les secteurs qui sont vraiment des milieux défavorisés en se basant uniquement sur le niveau lui-même des variables et ce, même si ces variables sont pondérées. C'est pourquoi il a été nécessaire de subdiviser l'amplitude maximum de variation du niveau pondéré de chaque variable en 50 intervalles (ou 50 "rangs"). L'explication détaillée de la mesure se trouve en appendice.

c) Le poids de chacune des variables dans le processus d'identification des milieux défavorisés.

On comprendra que les 13 variables n'ont pas la même importance comme indicateurs de milieu défavorisé. Or, au lieu de leur attribuer des poids différents de façon arbitraire, il fut décidé d'utiliser une méthode qui puisse indiquer, de façon objective, l'importance que devrait prendre chacune des variables dans le processus d'identification des milieux défavorisés.

Cette formule prend en considération le fait que plus une variable s'avère être un bon indicateur de milieu défavorisé, plus son poids doit être important dans le processus d'identification. Or, c'est le niveau de la corrélation entre une variable et chacune des autres variables qui mesure jusqu'à quel point cette variable constitue un bon indicateur de milieu défavorisé. Donc, plus cette corrélation est élevée, en moyenne, plus la variable en question doit avoir du poids dans le processus d'identification des secteurs défavorisés (puisque plus cette corrélation est élevée, en moyenne, plus la variable en question constitue un bon indicateur de milieu défavorisé). C'est pourquoi le poids que prendra chaque variable dans le processus d'identification des secteurs défavorisés sera directement proportionnel à cette "corrélation moyenne". La façon de procéder ici est exposée en détail à l'appendice technique.

d) L'Indice Global

Les "secteurs défavorisés" de l'Ile de Montréal ont été identifiés à partir d'un indice numérique qu'on a appelé "Indice Global" et qui mesure jusqu'à quel point chaque secteur de recensement est défavorisé vis-à-vis l'ensemble des 13 indicateurs de milieux défavorisés.

Au moyen d'une formule algébrique*, la valeur de l'Indice Global pour chacun des 416 secteurs de recensement pour l'Ile de Montréal a été calculée. Pour un secteur donné, la valeur de l'Indice Global est égale à la somme des rangs occupés par ce secteur pour chacune des 13 variables, chacun de ces rangs étant multiplié par le poids relatif de la variable à laquelle il se réfère.

1. Les zones défavorisées sur l'Ile de Montréal

Au tableau I, on trouve la liste des 65 secteurs de recensement que l'étude a identifiés comme englobant des milieux défavorisés. Il a été décidé de considérer comme secteurs englobant des milieux défavorisés, tous les secteurs de recensement pour lesquels la valeur de l'Indice Global est inférieure de plus d'un écart-type à la valeur moyenne de l'Indice Global pour les 416 secteurs de recensement de l'Ile de Montréal.

Les secteurs sont présentés par ordre croissant de la valeur de l'Indice Global, ce qui signifie que le secteur ayant la plus faible valeur comme Indice Global sera par conséquent le plus défavorisé et s'inscrira en tête de liste. Ce tableau comprend donc la liste des numéros des "secteurs défavorisés", la valeur correspondante de l'Indice Global, les bornes géographiques qui situent les secteurs ainsi que le nom de la ville dans laquelle on retrouve les "secteurs défavorisés."

*La formule est expliquée en appendice.

TABLEAU I

Liste des secteurs de recensement englobant un milieu défavorisé, par ordre croissant de la valeur de l'Indice Global

Secteur no	Valeur de l'Indice Global	Bornes géographiques	Ville
74	16	Nord – voie du CN Est – voie du CN Sud – rue Wellington Ouest – limite de la ville et son prolongement	Montréal
139	19	Nord – av. du Mont-Royal est Est – rue Saint-Denis Sud – rue Rachel est Ouest – boulevard St-Laurent	Montréal
136	20	Nord – rue Rachel est Est – avenue Laval Sud – avenue des Pins est Ouest – boulevard St-Laurent	Montréal
46	20	Nord – rue Ontario est Est – avenue Papineau Sud – rue Logan est Ouest – rue de la Visitation	Montréal
79	21	Nord – voie du CN Est – avenue Atwater Sud – canal Lachine Ouest – rue Ste-Marguerite et ses prolongements	Montréal
610	22	Nord – rivière des Prairies (limites de la cité) Est – limite de la cité et limite de la cité (pour S) Sud – boul. Lacordaire et son prolongement	Montréal-Nord
259	22	Nord – limite de la ville (NE) Sud – 39e rue Ouest – boulevard Pie IX	Montréal
611	22	Nord – boulevard Henri-Bourassa Est – boulevard Lacordaire Sud – limite de la cité Ouest – avenue Pigeon	Montréal-Nord
590	23	Nord – boulevard Métropolitain Est – limite de la ville Sud – limite de la ville et rue Normandie Ouest – boulevard du Roi-René	Anjou
163	23	Nord – boulevard St-Joseph ouest Est – boulevard St-Laurent Sud – avenue du Mont-Royal ouest Ouest – avenue du Parc	Montréal
171	23	Nord – voie du CP Est – rue St-Denis Sud – boulevard St-Joseph est Ouest – boulevard St-Laurent	Montréal

Secteur no	Valeur de l'Indice Global	Bornes géographiques			Ville
48	24	Nord	–	rue Sherbrooke est	Montréal
		Est	–	avenue de Lorimier	
		Sud	–	rue Ontario est	
		Ouest	–	avenue Papineau	
262	24	Nord	–	rue Louvain	Montréal
		Est	–	boulevard St-Michel	
		Sud	–	ave. Emile-Journault et son prolongement	
		Ouest	–	avenue Papineau	
161	25	Nord	–	rue Villeneuve est	Montréal
		Est	–	rue Saint-Denis	
		Sud	–	avenue du Mont-Royal est	
		Ouest	–	boulevard St-Laurent	
169	25	Nord	–	rue Bernard ouest	Montréal
		Est	–	rue St-Urbain	
		Sud	–	boulevard St-Joseph ouest	
		Ouest	–	av. de l'Esplanade, av. Fairmount ouest et av. de l'Esplanade	
60	25	Nord	–	rue Ontario est	Montréal
		Est	–	rue Sanguinet	
		Sud	–	rue Boisbriand	
		Ouest	–	Rue St-Dominique	
83	25	Nord	–	Voie du CN	Montréal
		Est	–	rue Ste-Marguerite et ses prolongements	
		Sud	–	canal Lachine	
		Ouest	–	rue St-Rémi	
221	25	Nord	–	rue St-Roch	Montréal
		Est	–	av. Bloomfield et son prolongement	
		Sud	–	limite de la ville	
		Ouest	–	limite de la ville	
167	25	Nord	–	voie du CP	Montréal
		Est	–	boulevard St-Laurent	
		Sud	–	rue Bernard ouest	
		Ouest	–	avenue du Parc	
72	25	Nord	–	rue Wellington	Montréal
		Est	–	rue Bridge et pont Victoria	
		Sud	–	fleuve St-Laurent (limite de la ville)	
		Ouest	–	limite de la ville	
68	25	Nord	–	Voie du CP	Montréal
		Est	–	rue Guy	
		Sud	–	rue St-Jacques ouest	
		Ouest	–	boul. Georges-Vanier, rue St-Antoine et rue Comming et son prolongement	
417	25	Nord	–	limite de la cité	St-Laurent
		Est	–	boul. St-Germain, rues Poirier et Cardinal	
		Sud	–	rue Rochon et son prolongement	
		Ouest	–	boul. Laurentien	
224	26	Nord	–	boul. Métropolitain	Montréal
		Est	–	voie du CP	
		Sud	–	le prolongement de et rue St-Roch	
		Ouest	–	av. Bloomfield	
220	26	Nord	–	rue St-Roch et son prolongement	Montréal
		Est	–	voie du CP	
		Sud	–	voie du CP et limite de la ville	
		Ouest	–	le prolongement de et av. Bloomfield	

Secteur no	Valeur de l'Indice Global	Bornes géographiques	Ville
218	26	Nord – rue Jean-Talon est Est – rue St-Denis Sud – rue St-Zotique est Ouest – boulevard St-Laurent	Montréal
67	26	Nord – voie du CP Est – le prolongement de et rue Comming, rue St-Antoine, et boul. Georges-Vanier Sud – rue St-Jacques ouest Ouest – avenue Atwater et limite de la ville	Montréal
170	26	Nord – rue Bernard ouest Est – boul. St-Laurent Sud – boul. St-Joseph ouest Ouest – rue St-Urbain	Montréal
290	26	Nord – rivière des Prairies (limite de la ville) Est – 60e avenue, boul. Gouin est, et boul. Rivière des Prairies Sud – limite de la ville Ouest – limite de la ville	Montréal
12	26	Nord – rue Sherbrooke est Est – rue Langelier Sud – rue Hochelaga Ouest – rue Duquesne	Montréal
44	26	Nord – rue Ontario est Est – rue de la Visitation Sud – rue Ste-Catherine est Ouest – rue Amherst	Montréal
168	26	Nord – rue Bernard ouest Est – av. de l'Esplanade, av. Fairmount ouest et av. de l'Esplanade Sud – boul. St-Joseph ouest Ouest – avenue du Parc	Montréal
144	26	Nord – avenue Duluth est Est – rue du parc Lafontaine Sud – rue Sherbrooke est Ouest – rue St-Hubert	Montréal
616	26	Nord – boul. Henri-Bourassa Est – avenue Pigeon Sud – rue de Castille Ouest – boul. Pie IX	Montréal-Nord
267	26	Nord – voie du CN Est – boul. St-Laurent Sud – boul. Métropolitain Ouest – voie du CP	Montréal
242	26	Nord – rue Villeray Est – avenue des Erables Sud – rue Jean Talon est Ouest – avenue Papineau	Montréal
39	26	Nord – boul. de Maisonneuve est, rue du Havre et rue Ste-Catherine est Est – rue Rodin et son prolongement Sud – fleuve St-Laurent (limite de la ville) Ouest – Pont Jacques-Cartier et av. de Lorimier	Montréal
3	27	Nord – rue Sherbrooke est Est – limite de la ville Sud – rue Boyce Ouest – rue Mousseau	Montréal

Secteur no	Valeur de l'Indice Global	Bornes géographiques	Ville
165	27	Nord – voie du CP Est – av. du Parc Sud – rue Edouard-Charles Ouest – limite de la ville	Montréal
217	27	Nord – rue St-Zotique est Est – rue St-Denis Sud – rue Beaubien est Ouest – boul. St-Laurent	Montréal
78	27	Nord – rue St-Jacques ouest Est – boul. Georges-Vanier et son prolongement Sud – canal Lachine Ouest – av. Atwater	Montréal
181	27	Nord – rue Masson Est – 9e avenue, av. Laurier est et 7e avenue Sud – rue Gilford, 4e avenue et boul. St-Joseph est Ouest – voie du CP et rue d'Iberville	Montréal
252	27	Nord – rue François-Perrault, rue Michel-Ange et rue Everett Est – 19e avenue Sud – rue Bélanger Ouest – 13e avenue	Montréal
617	27	Nord – rivière des Prairies (limite de la cité) Est – le prolongement de et boul. Lacordaire Sud – boul. Henri-Bourassa Ouest – av. Pigeon	Montréal-Nord
251	27	Nord – boul. Métropolitain Est – 13e avenue, rue François-Perrault, et 13e avenue Sud – rue Bélanger Ouest – 6e avenue	Montréal
179	27	Nord – boul. Rosemont Est – rue d'Iberville Sud – voie du CP Ouest – avenue Papineau	Montréal
580	27	Nord – rue Sherbrooke et limite de la ville Est – rivière des Prairies Sud – fleuve St-Laurent (limite de la cité) Ouest – le prolongement de et 34e avenue, rue Notre-Dame et 53e avenue	Pointe-aux-Trembles
613	28	Nord – rue Prieur Est – boulevard Pie IX Sud – limite de la Cité Ouest – limite de la Cité	Montréal-Nord
584	28	Nord – Limite de la Cité Est – rue St-Jean-Baptiste Sud – fleuve St-Laurent (limite de la cité) Ouest – limite de la cité	Pointes-aux-Trembles
22	28	Nord – rue Adam Est – rue Joliette et son prolongement Sud – fleuve St-Laurent (limite de la ville) Ouest – le prolongement de et rue Darling	Montréal
258	28	Nord – 39e rue Est – limite de la ville Sud – limite de la ville et rue Jarry est Ouest – boul. Pie IX	Montréal

Secteur no	Valeur de l'Indice Global	Bornes géographiques		Ville
37	28	Nord	– rue Ontario est	Montréal
		Est	– voie du CP	
		Sud	– rue Ste-Catherine est, rue du Havre et rue de la Fontaine est et son prolongement	
		Ouest	– av. de Lorimier	
77	28	Nord	– rue St-Jacques ouest	Montréal
		Est	– rue Guy et son prolongement	
		Sud	– canal Lachine	
		Ouest	– le prolongement de et boul. Georges-Vanier	
92	28	Nord	– limite de la ville	Montréal
		Est	– av. Newman et rue Jolicoeur	
		Sud	– boul. Monk	
		Ouest	– rue Allard	
135	28	Nord	– rue Rachel est	Montréal
		Est	– rue St-Denis	
		Sud	– av. des Pins est	
		Ouest	– av. Laval	
180	28	Nord	– boul. Rosemont	Montréal
		Est	– 3e avenue	
		Sud	– rue Masson	
		Ouest	– rue d'Iberville	
19	28	Nord	– voie du CN	Montréal
		Est	– av. Letourneux et son prolongement	
		Sud	– fleuve St-Laurent (limite de la cité)	
		Ouest	– le prolongement de et boul. Pie IX	
94	28	Nord	– voie du CP	Montréal
		Est	– limite de la ville, le prolongement de, et la route 20	
		Sud	– canal Lachine et limite de la ville	
		Ouest	– limite de la ville	
325	28	Nord	– boul. Newman	LaSalle
		Est	– limite de la cité	
		Sud	– aqueduc de Montréal	
		Ouest	– av. Dollard et voie du CP	
209	28	Nord	– rue Bélanger	Montréal
		Est	– av. Papineau	
		Sud	– voie du CP	
		Ouest	– rue Ste-Marguerite	
81	28	Nord	– limite de la ville	Montréal
		Est	– limite de la ville et rue Rose-de-Lima	
		Sud	– voie du CN	
		Ouest	– rue Ste-Marguerite	
301	28	Nord	– rue Joseph et av. Atwater	Verdun
		Est	– limite de la cité	
		Sud	– rue Wellington	
		Ouest	– av. Régina	
75	28	Nord	– le prolongement de et rue Centre	Montréal
		Est	– rue Shearer	
		Sud	– voie du CN	
		Ouest	– voie du CN	
15	28	Nord	– voie du CN	Montréal
		Est	– voie du CN	
		Sud	– le prolongement de et rue Adam	
		Ouest	– rue Sicard	

Secteur no	Valeur de L'Indice Global	Borne géographiques	Ville
45	28	Nord – rue Logan est Est – av. Papineau Sud – rue Ste-Catherine est Ouest – rue de la Visitation	Montréal
257	28	Nord – av. Emile-Journault et son prolongement Est – boul. Pie IX Sud – rue Jarry est Ouest – boul. St-Michel	Montréal

TABLEAU II

2. Les secteurs de recensement qui ne sont pas considérés comme englobant un milieu défavorisé

Au tableau II, on trouve la liste de la valeur de l'Indice Global pour tous les autres secteurs de recensement de l'île de Montréal qui, selon l'Indice Global, ne sont pas considérés comme englobant des milieux défavorisés. C'est par ordre croissant de l'Indice Global que ces secteurs et leur valeur respective de l'Indice Global sont présentés. Il est intéressant de noter que les secteurs pour lesquels la valeur de l'Indice Global est de 29 ou 30 se trouvent situés (de par la valeur de l'Indice Global) entre un demi et un écart-type en dessous de la valeur moyenne de l'Indice Global.

Secteur No	Valeur de l'Indice Global
256	29
223	29
395	29
24	29
603	29
20	29
582	29
84	29
76	29
210	29
305	29
241	29
14	29
142	29
93	29
34	29
133	29
52	29
302	30
219	30
27	30
330	30
82	30
216	30
307	30
605	30
306	30
186	30
600	30
159	30
263	30
29	30
393	30
326	30
147	30
178	30
138	30
615	30
9	31
250	31
243	31
13	31
28	31
151	31
212	31
185	31
612	31
25	31
311	31
38	31
49	31
51	31
41	31
160	31
155	31
18	31
122	31
149	31
87	31
35	31
249	31
141	31
394	31
23	31
16	31
570	31
21	31
253	32
30	32
248	32
245	32
7	32
291	32
233	32
112	32
222	32
214	32
364	32
614	32
208	32
207	32
583	32
200	32
101	32
184	32
183	32
90	32
188	32
581	32
6	32
172	32
5	32
80	32
158	32
157	32
156	32
36	32
150	32
194	32
177	32
140	32
17	32
1	32
211	32
88	32
132	32
260	33
300	33
239	33
119	33
232	33
56	33
215	33
618	33
604	33
261	33
97	33
47	33
419	33
390	33
89	33
26	33
174	33
86	33
365	33
237	33
162	33
4	33
2	33
308	33
303	33
146	33
73	33
143	33
96	33
275	33
274	33
273	33
33	33
152	33
31	34
254	34
124	34
246	34
244	34
240	34
11	34
235	34
234	34
117	34
231	34
226	34
204	34
619	34
213	34
202	34
201	34
550	34
198	34
197	34

Secteur No	Valeur de l'Indice Global
602	34
182	34
411	34
176	34
43	34
391	34
206	34
42	34
164	34
328	34
320	34
175	34
287	34
70	34
276	34
66	34
265	34
255	35
247	35
123	35
59	35
236	35
118	35
230	35
228	35
54	35
601	35
203	35
199	35
192	35
490	35
187	35
392	35
367	35
363	35
591	35
50	35
327	35
324	35
323	35
321	35
313	35
312	35
310	35
148	35
278	35
69	35
277	35
137	35
271	35
269	35
134	35
266	35
65	35
32	35
8	35
127	36
193	36
61	36
120	36
238	36
58	36
116	36
227	36
113	36
111	36
53	36
205	36
592	36
540	36
196	36
95	36
190	36
430	36
418	36
410	36
10	36
396	36
173	36
85	36
350	36
329	36
322	36
304	36
285	36
282	36
281	36
270	36
130	37
63	37
125	37
225	37
110	37
109	37
107	37
106	37
594	37
593	37
585	37
100	37
99	37
515	37
195	37
511	37
510	37
191	37
433	37
415	37
412	37
381	37
366	37
166	37
316	37
154	37
314	37
153	37
309	37
283	37
280	37
279	37
272	37
131	37
64	38
128	38
126	38
62	38
57	38
55	38
108	38
105	38
104	38
103	38
102	38
96	38
500	38
491	38
420	38
416	38
402	38
385	38
380	38
315	38
288	38
286	38
284	38
268	38
264	38
129	39
121	39
115	39
114	39
530	39
514	39
512	39
432	39
431	39
413	39
397	39
383	39
361	39
355	39
352	39
351	39
513	40
453	40
451	40
421	40
382	40
362	40
360	40
317	40
450	40
523	41
522	41
520	41
470	41
461	41
452	41
401	41
356	41
353	41
340	41
480	42
400	42
370	42
354	42
404	43
403	43
521	44
460	45
462	49

3. Signification de l'Indice Global

L'ajustement qui a été introduit au niveau de chaque variable pour tenu compte de l'inégalité démographique entre les secteurs de recensement et qui se retrouve donc inclus dans l'Indice Global, a fait que l'Indice Global, qui représente le degré relatif de "défavorisation" des secteurs de recensement, se trouve également à mesurer l'importance numérique des concentrations de familles défavorisées dans les secteurs. Ainsi, et le pourcentage de familles défavorisées dans les secteurs et le nombre absolu de familles défavorisées dans les secteurs sont pris en considération dans l'Indice Global. Par exemple, l'Indice Global tient compte du fait que dans un secteur il y a 25% de familles défavorisées, ce qui représente 4,000 familles, alors que dans un autre secteur il y a 50% de familles défavorisées mais qui ne représentent plus que 2,000 familles. Dans ce cas, le degré relatif de "défavorisation" des deux secteurs est exactement le même, selon la méthode utilisée dans la présente étude. Bien que l'utilisation de cette méthode d'ajustement soit exposée en détail à l'appendice technique, il était important ici de rappeler que les nombres absolus comme tels, et non seulement l'importance relative de ces nombres absolus, ont un impact direct sur la valeur de l'Indice Global pour chaque secteur de recensement. Une des implications les plus intéressantes de cette façon de procéder est qu'elle se trouve à assurer que seules sont retenues les concentrations de familles défavorisées qui ont une certaine importance numérique.*

4. Le manque d'homogénéité des secteurs de recensement et ses implications.

Les 65 secteurs de recensement dont la description apparait au Tableau I constituent des aires géographiques à l'intérieur desquelles on retrouve un milieu défavorisé d'une importance certaine en terme de nombre relativement élevé d'enfants d'âge scolaire qui y vivent. Cependant, on en a parlé antérieurement et on en discute à l'appendice technique au présent rapport, les divers secteurs de recensement de l'Ile de Montréal sont loin d'être tous assez homogènes aux plans socio-économique et culturel. Or, on peut dire la même chose pour certains des 65 "secteurs défavorisés" qui ont été identifiés. En effet, si pour plusieurs de ces 65 secteurs on peut considérer que, à toutes fins pratiques, l'ensemble de leur population d'âge scolaire vit effectivement dans un milieu défavorisé aux plans socio-économique et culturel, il n'en va pas de même pour tous et chacun de ces 65 secteurs. D'abord, dans certains de ces secteurs, même s'ils englobent un important milieu défavorisé, il faut néanmoins considérer qu'une proportion non négligeable (mais non une forte proportion) de toute leur population d'âge scolaire vit en réalité dans un milieu nettement "favorisé" aux plans socio-économique et culturel. C'est le cas notamment des secteurs de recensement dont les numéros sont les suivants:

325 — 610 — 611 — 617

Et il va sans dire que dans ces quatre secteurs une assez forte proportion de toute la population d'âge scolaire vit dans un milieu qui doit être considéré comme étant "ni favorisé, ni défavorisé". C'est ce qu'un examen serré des données disponibles a révélé. Bien entendu, l'absence de données disponibles au niveau des secteurs de recensement pris individuellement n'a pas permis de quantifier jusqu'à quel point les 65 "secteurs défavorisés" manquent d'homogénéité. Cependant, l'examen de variables telles la proportion de familles dont le revenu total est supérieur à $10,000, la proportion de parents qui ont 12 années ou plus de scolarité et, surtout, la proportion de pères de famille qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste a permis d'en arriver à certaines conclusions, nécessairement assez imprécises, sur le degré d'homogénéité des 65 secteurs dont il est question au tableau I.

Ensuite, pour d'autres parmi ces 65 "secteurs défavorisés", même si la proportion de toute leur population d'âge scolaire qui vit dans un milieu nettement "favorisé" est négligeable en pratique, il n'en reste pas moins qu'une assez forte proportion de toute leur population d'âge scolaire vit effectivement dans un milieu qu'on peut considérer comme étant "ni favorisé, ni défavorisé" aux plans socio-économique et culturel. C'est le cas ici des secteurs de recensement dont les numéros sont les suivants:

3 — 12 — 267 — 290

417 — 580 — 584 — 613 — 616

Enfin pour ce qui est des autres "secteurs défavorisés", ce sont soit des secteurs dans lesquels on peut considérer que, à toutes fins pratiques, presque toute leur population d'âge scolaire vit dans un milieu défavorisé, soit des secteurs dans lesquels, même si une très forte proportion de toute leur population d'âge scolaire vit dans un milieu défavorisé, on retrouve néanmoins une proportion non négligeable de cette population d'âge scolaire qui vit dans un milieu qu'on peut considérer comme étant "ni favorisé, ni défavorisé".

En définitive, on constate qu'il est préférable de parler des 65 secteurs de recensement dont la description apparait au Tableau I, non pas en terme de "secteurs défavorisés", mais plus exactement en terme de "secteurs englobant un important milieu défavorisé aux plans socio-économique et culturel."

*Par exemple, un secteur de recensement ne sera pas considéré comme englobant un milieu défavorisé s'il ne compte qu'une trentaine de familles comptant des enfants d'âge scolaire, même si les trois quarts de celles-ci sont nettement défavorisées aux plans socio-économique et culturel.

V - Répartition de la population scolaire des secteurs défavorisés selon la commission scolaire dont ils relèvent

En juin 1971, il y avait 117,540 enfants de moins de 15 ans dans les 65 secteurs de recensement que l'on peut considérer comme englobant des milieux défavorisés*. Ces 117,540 enfants représentaient à peu près 25% de tous les enfants de moins de 15 ans sur l'Ile de Montréal. Maintenant, il est certain que ces 117,540 enfants ne vivent pas tous dans un milieu familial et/ou communautaire défavorisé. En effet, la présente analyse a été effectuée au niveau des secteurs de recensement. Or, comme on vient de le voir, un grand nombre de secteurs de recensement sont assez hétérogènes du point de vue des caractéristiques socio-économiques ou socio-culturelles de leur population: on peut même retrouver, dans un même secteur de recensement, un milieu nettement "défavorisé" avec un milieu nettement "favorisé". Par conséquent, tous les enfants d'un "secteur défavorisé" ne vivent pas nécessairement dans un milieu défavorisé. C'est là un point extrêmement important qu'il faudra avoir à l'esprit lorsqu'on considérera les résultats des calculs qui ont été effectués ici.

Si pour chacun des 65 secteurs défavorisés, on fait l'hypothèse que la répartition de la population de 15 ans ou moins entre catholiques romains et non-catholiques romains est la même que la répartition de la population totale entre catholiques romains et non-catholiques romains (répartition que les données disponibles permettent de calculer), alors on obtient qu'il y avait 99,109 enfants catholiques romains de 15 ans ou moins et, par conséquent, 18,431 enfants non catholiques romains de 15 ans ou moins, dans les 65 secteurs défavorisés en juin 1971. Il faut certainement convenir que cette hypothèse se trouve, jusqu'à un certain point, à tronquer la réalité. Cependant, il faut également admettre qu'elle est quand même assez réaliste puisque, par exemple, il est difficile de concevoir qu'il pourrait n'y avoir que 40% d'enfants catholiques romains de 15 ans ou moins dans un secteur où 80% de la population totale est constituée de catholiques romains.

Etant donné qu'il n'y a aucun secteur défavorisé sur le territoire couvert par le Lakeshore School Board, on peut considérer que les quelque 18,431 enfants supposément non catholiques romains (selon l'hypothèse utilisée) qui habitent dans l'un ou l'autre des 65 secteurs défavorisés relèvent du Protestant School Board of Greater Montreal. Pour ce qui est des 99,109 enfants supposément catholiques romains, leur répartition entre les différentes commissions scolaires catholiques est très facile puisque l'on sait de quelle commission scolaire relèvent les enfants catholiques de chaque secteur défavorisé. Les résultats sont présentés au tableau III.

Pour toutes les raisons que l'on sait, ces résultats sont évidemment approximatifs, jusqu'à un certain point. En fait, c'est un problème de confidentialité des données au niveau des secteurs de recensement pris un à un qui empêche d'obtenir des résultats très exacts. Ceux-ci auraient impliqué la disponibilité de données sur la religion des enfants vivant dans un milieu défavorisé à l'intérieur des secteurs de recensement qui sont considérés comme englobant un milieu défavorisé. Or, de telles données ne seraient disponibles que pour des regroupements de secteurs de recensement défavorisés. Il s'agit donc d'une démarche postérieure à celle qui consiste à identifier les secteurs défavorisés, cette dernière ayant constitué l'objet du présent travail.

*Pour les fins qui nous concernent, on a retenu la population de moins de 15 ans en juin 1971, parce que, avec les changements rapides qui se produisent en l'espace de quelques années seulement dans la structure des groupes d'âge, il est apparu que c'est cette population qui se rapproche le plus de la population scolaire actuelle (i.e. à la fin de 1974).

TABLEAU III

Répartition des enfants de moins de 15 ans qui habitent dans les secteurs défavorisés, selon la commission scolaire

	Répartition absolue	Répartition procentuelle
Commission des Ecoles Catholiques de Montréal	83,343	70.9%
Protestant School Board of Greater Montreal	18,431	15.7%
Commission Scolaire Jérôme-Le Royer	7,963	6.8%
Commission Scolaire Sault St-Louis	4,472	3.8%
Commission Scolaire Ste-Croix	1,898	1.6%
Commission Scolaire de Verdun	1,433	1.2%
TOTAL, tous les secteurs défavorisés	117,540	100.0%

Note: Les chiffres de ce tableau ne sont pas rigoureusement exacts puisqu'il a fallu supposer, pour fins des calculs, que la proportion de catholiques romains parmi les enfants de moins de 15 ans dans chaque secteur défavorisé est égale à la proportion de catholiques romains dans la population totale du secteur.

VI - Information supplémentaire disponible qui n'est pas incluse dans le présent rapport

En plus des résultats présentés aux tableaux I, II, III, du présent rapport, les éléments d'information suivants ont également été produits (et ils seront évidemment disponibles pour consultation auprès du Conseil Scolaire de l'Ile de Montréal):

a) une carte de l'Ile de Montréal (avec agrandissement de la partie centrale de l'Ile) représentant les zones prioritaires d'intervention, c'est-à-dire les 65 secteurs de recensement constituant ou englobant un milieu défavorisé;

b) dix (10) cartes de l'Ile de Montréal (avec agrandissement de la partie centrale de l'Ile) dont les titres sont les suivants:

Carte no. 1: Nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total était inférieur à $5,000. en 1970;

Carte no. 2: Nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total était inférieur à $5,000. en 1970, en pourcentage du nombre total de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

Carte no. 3: Pourcentage de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total était inférieur à $5,000. en 1970, pondéré par le nombre absolu de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total était inférieur à $5,000. en 1970 (i.e. combinaison des données des cartes no. 1 et 2).

Carte no. 4: Nombre de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le niveau de scolarité était de 7 années ou moins en juin 1971.

Carte no. 5: Nombre de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le niveau de scolarité était de 7 années ou moins en juin 1971, en pourcentage du nombre total de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

Carte no. 6: Pourcentage de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le niveau de scolarité était de 7 années ou moins en juin 1971, pondéré par le nombre absolu de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le niveau de scolarité était de 7 années ou moins en juin 1971 (i.e. combinaison des données des cartes no. 4 et 5).

Carte no. 7: Nombre de personnes de 15 à 18 ans qui n'ont pas fréquenté l'école à plein temps en 1970-1971, en pourcentage du nombre total de personnes de 15 à 18 ans.

Carte no. 8: Nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui n'avaient pas d'emploi en juin 1971, en pourcentage du nombre total d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

Carte no. 9: Nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui avaient une occupation de travailleur manuel en juin 1971, en pourcentage du nombre total d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans, qui avaient une occupation.

Carte no. 10: Nombre de familles monoparentales en pourcentage du nombre total de familles comptant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans en juin 1971.

c) pour chacune des commissions scolaires de l'Ile de Montréal, la liste des secteurs de recensement faisant partie de son territoire, par ordre croissant de la valeur correspondante de l'Indice Global;

d) pour chacune des zones prioritaires d'intervention, c'est-à-dire pour chacun des 65 secteurs de recensement constituant ou englobant un milieu défavorisé:

i) la population totale;

ii) le nombre total de personnes se déclarant de la religion catholique romaine;

iii) le nombre total de personnes dont la langue d'usage est le français;

iv) le nombre total d'immigrants (tels que définis antérieurement);

v) le nombre total de migrants (tels que définis antérieurement).

e) un manuel contenant, pour chacun des 416 secteurs de recensement de l'Ile de Montréal, la valeur prise pour chaque secteur par les soixante (60) variables qui ont été utilisées dans le cadre de la présente étude.

f) une bibliographie sur l'école et les milieux défavorisés établie par le système E.R.I.C. (Educational Resources Information Center of the National Institute of Education, U.S.A.) Cette bibliographie donne, en plus des auteurs et des titres, un résumé succinct du sujet traité. Ce document est disponible sur des "imprimés d'ordinateur".

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

Appendice technique

Le but de cet appendice est d'exposer, de façon détaillée, la technique utilisée pour en arriver à l'identification des zones prioritaires d'intervention sur l'Ile de Montréal.

1. L'objectif de la démarche: produire un "Indice Global" du degré relatif de "défavorisation" de chaque secteur de recensement de l'Ile de Montréal.

Essentiellement, il s'agissait d'identifier les secteurs de l'Ile de Montréal qui sont les plus défavorisés, du point de vue, non pas d'un seul facteur, mais d'un certain nombre de facteurs d'ordre socio-économique ou socio-culturel, tels que le niveau du revenu, le niveau de scolarité, le type d'occupation, les conditions d'habitation ainsi que certains facteurs d'environnement. Plus concrètement, il s'agissait d'en arriver à obtenir un indice, qu'on a appelé "Indice Global" dont la valeur numérique se trouverait à mesurer le degré relatif de "défavorisation" socio-économique et socio-culturelle de chacun des 416 secteurs de recensement de l'Ile de Montréal, du point de vue du taux de concentration dans chacun d'eux de familles, d'individus ou de logements dénotant une ou plusieurs caractéristiques (socio-économiques ou socio-culturelles) négatives.

Ici, il convient d'expliquer brièvement la signification de certains mots qui apparaissent dans la définition précédente. D'abord, quand on parle de degré "relatif" de défavorisation d'un secteur, on veut dire le degré de défavorisation de ce secteur par rapport aux autres secteurs de l'Ile de Montréal. Autrement dit, il s'agit tout simplement d'une comparaison entre la situation des différents secteurs, qui part du principe que dans la mesure où la situation de tous les secteurs est loin d'être la même, il y en a nécessairement un certain nombre d'entre eux qui peuvent être considérés comme "défavorisés" par rapport à tous les autres. Ensuite, quand on parle des caractéristiques "négatives" des familles, des individus ou des logements, on veut dire des caractéristiques qui sont telles qu'on peut considérer comme "défavorisés", par rapport à tous les autres familles, individus ou logements, les familles, individus ou logements qui dénotent ces caractéristiques. Enfin, quand on parle du "taux de concentration" dans chaque secteur de familles, d'individus ou de logements qui dénotent des caractéristiques négatives, on veut dire l'importance numérique des familles, individus ou logements ayant des caractéristiques négatives par rapport à l'ensemble des familles, individus ou logements du secteur; ce "taux de concentration" est représenté numériquement par un pourcentage.

2. Les "indicateurs" de milieu défavorisé

On peut maintenant redéfinir, mais de façon encore plus précise cette fois, l'objectif de la démarche: identifier les secteurs les plus défavorisés, (de l'Ile de Montréal) du point de vue d'un certain nombre d'indicateurs de milieu défavorisé. Ici, par "indicateur de milieu défavorisé", on entend une variable dont la valeur qu'elle prend pour un secteur donné se trouve à mesurer le degré relatif de défavorisation de ce secteur du point de vue d'une caractéristique négative dénotée par les familles ou les individus ou les logements, selon le cas, de ce secteur.

C'est ainsi que dix-sept (17) variables ont été construites à partir des données disponibles, chacune de ces variables ayant été considérée, au départ, comme étant susceptible de constituer un véritable "indicateur" de milieu défavorisé. Il s'agit maintenant d'expliquer le raisonnement qui sous-tend le choix de chacune des variables qui ont été construites.

i) niveau économique ou économico-culturel (1)

a) le niveau de revenu

Il ne nous semble pas tellement utile d'insister sur la nécessité de moyens matériels de base pour pouvoir assurer sa subsistance, mais aussi pour pouvoir profiter pleinement des nombreuses ressources culturelles disponibles et nécessaires pour développer équitablement le potentiel personnel, familial et communautaire des membres des différents groupes sociaux. En plus de priver l'enfant à sa naissance de ses droits sociaux et humains élémentaires les plus stricts (se nourrir, se vêtir, se loger convenablement...), l'insuffisance du revenu familial place les individus faisant partie des groupes les plus démunis, dans un état d'infériorité ou d'insuffisance culturelle pour développer différentes capacités émotives, sociales ou intellectuelles.

Dès sa naissance l'enfant devient hypothéqué face à l'avenir en raison de conditions matérielles nettement insuffisantes pour permettre la capitalisation équilibrée de ses capacités dans son développement.

Pour mesurer ce facteur, deux variables ont été utilisées. La première s'énonce ainsi:

1) le nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total en 1970 était inférieur à $5,000. par année, en pourcentage du nombre total de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

Comme le but de l'étude visait à identifier des milieux ou des secteurs défavorisés en fonction d'une intervention éventuelle de l'école, il fut alors décidé de prendre comme variable les familles avec enfants de niveau scolaire. Ceci signifie donc qu'en terme de variable de revenu notre étude

(1) voir *Références bibliographiques* à la page 46.

ne concerne pas l'ensemble des individus défavorisés mais bien des familles (ayant des enfants d'âge scolaire) défavorisées.

Pour déterminer les secteurs les plus défavorisés, en termes de concentrations de familles avec enfant(s) pouvant être considérées comme pauvres, il était possible d'utiliser trois niveaux de revenus, soit $3,000., $5,000. et $7,000. Il n'était pas possible d'utiliser un vrai "seuil de pauvreté" puisque les données permettant de relier le revenu d'une famille à sa taille n'étaient pas disponibles. Le seuil unique se révélait alors la meilleure solution, d'autant plus que la variable "familles nombreuses", qui était utilisée pour une autre fin, servait, dans une certaine mesure, à rendre compte de la taille des familles.

Au départ le seuil de $7,000. fut rejeté car il n'incluait pas seulement les familles pauvres. Par exemple, étant donné les variations dans le nombre des enfants, ce niveau de revenu risquait d'inclure comme pauvres les familles ayant un seul enfant dont le revenu se serait situé à $7,000. en 1970. Or, ce n'était pas à proprement parler des familles pauvres, puisqu'aujourd'hui ce revenu équivaudrait à plus de $9,000.

Ce fut ensuite le seuil de $4,000. qui fut éliminé, parce qu'il était vraiment trop faible, surtout qu'il s'agissait du revenu d'une famille avec enfant(s). On n'a qu'à penser au fait qu'avec ce seuil on aurait considéré comme n'étant pas pauvre une famille avec deux enfants, par exemple, qui avait un revenu de $4,000. en 1970, pour comprendre facilement l'impertinence de ce niveau de revenu comme seuil de pauvreté.

C'est donc le seuil de $5,000. qui fut utilisé comme mesure de la pauvreté économique des familles ayant au moins un enfant de moins de 18 ans.

La seconde variable qui fut utilisée pour mesurer le niveau de revenu visait à tenir compte de l'hétérogénéité des secteurs de recensement en ce qui a trait aux revenus. Elle prend la forme suivante:

2) le nombre de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans dont le revenu total en 1970 était de $10,000. ou plus par année, en pourcentage du nombre total de familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans.

En effet, comme dans certains secteurs on peut retrouver une même proportion de familles qui ont des bas revenus mais, par contre, une proportion différente de familles qui ont des revenus assez élevés, il s'ensuit que les secteurs ayant une plus faible proportion de familles dont les revenus sont assez élevés devraient avoir préséance en terme de priorité d'intervention. En effet, on peut penser que, dans un secteur où l'on retrouve une proportion significative de familles qui ont un revenu assez élevé, cela peut indiquer par le fait même la présence dans le secteur d'un certain nombre d'équipements socio-éducatifs (bibliothèques, espaces verts, terrains de jeux, centres culturels, etc...) dont peuvent bénéficier également les enfants des familles à bas revenus. D'autre part, les familles qui ont des revenus assez élevés sont en mesure de faire profiter leurs enfants de biens socio-éducatifs tels que livres, jeux éducatifs, équipements sportifs, etc... dont peuvent bénéficier, jusqu'à un certain point, leurs amis qui ont des parents moins fortunés.

Il est évident que ce phénomène n'a une influence vraiment significative que lorsque le nombre de familles ayant des revenus assez élevés est significativement grand. Ainsi, si deux secteurs ont 50% de leurs familles qui sont pauvres et si par ailleurs 10% des familles dans l'un et 40% dans l'autre secteur ont un revenu assez élevé, il semble logique que le secteur où il n'y a que 10% de familles ayant un revenu assez élevé doit avoir priorité en terme de secteur défavorisé sur l'autre. Toutefois, il ne faut pas croire que cette variable "proportion de familles ayant un revenu assez élevé" entre dans l'Indice Global avec la même valeur que "proportion de familles ayant un faible revenu". La démonstration de la nécessité d'utiliser cette variable, de même que la méthode utilisée pour en calculer la valeur diminuée sont expliquées dans la prochaine section.

b) le taux d'emploi des pères de familles

La place qu'occupe le père sur le marché du travail est aussi un facteur déterminant sur la situation économique de la famille. Ainsi si le père ne travaille pas, soit parce qu'il ne trouve pas d'emploi (ou qu'il n'y a pas d'emploi pour lui), soit parce qu'il est invalide, il est évident qu'il ne peut subvenir convenablement aux besoins des enfants. Mais il apparaît aussi capital de souligner les conditions psychologiques individuelles et familiales négatives qui peuvent prévaloir à la maison devant les sentiments d'inutilité et d'incapacité que le père peut développer en internalisant l'image que les autres lui renvoient de lui-même par le fait qu'il ne travaille pas. Le chef de famille dans une telle situation a très peu de moyens personnels de s'en sortir dans l'immédiat, ce qui peut favoriser l'apparition du marginalisme familial et individuel (foyer désuni, alcoolisme, maladies mentales, déficience mentale...); le chef de famille ne pouvant tenir le coup si les institutions politiques et sociales ne le soutiennent pas économiquement, socialement et moralement comme il est objectivement de leur responsabilité de le faire dans la majorité des cas, vu les rapports et

conditions de travail qui prévalent présentement dans notre société. On peut facilement se représenter l'impact de telles conditions de tension et d'instabilité familiales sur le développement affectif, intellectuel et moral des enfants, tout comme leur capacité à maintenir un intérêt soutenu aux apprentissages scolaires devant les conflits et préoccupations familiales quotidiennes qui les assaillent. La variable suivante sert à mesurer l'importance de ce phénomène dans chacun des secteurs.

> le nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui n'avaient pas d'emploi* en juin 1971, en pourcentage du nombre total des pères de familles.

Par ailleurs cette variable est un autre élément d'identification des milieux défavorisés, puisque — on le comprendra facilement — c'est une situation que l'on retrouve beaucoup plus souvent dans les quartiers défavorisés. En effet, la situation de non-emploi conduit très souvent à une situation de pauvreté économique qui elle-même oblige les pauvres à habiter des secteurs où les coûts du logement sont les plus bas. Or ces secteurs se confondent généralement avec les quartiers défavorisés.

c) le type d'occupation du père

Il est très clair que même si le chef de famille travaille, son niveau d'occupation est un élément déterminant sur la stabilité économique de la famille, mais aussi sur l'orientation socio-culturelle de la famille et des enfants. On sait que le degré d'auto-détermination qu'a le père sur son emploi[2] (étroitesse de la supervision sur l'emploi, travail avec des données, des gens ou des choses) ou encore la complexité de l'organisation du travail joue de façon déterminante sur la conception de l'éducation à la maison, sur le type d'autorité exercée et sur l'orientation des valeurs. Les enfants dont le père a un très faible degré d'auto-détermination sur son emploi sont beaucoup plus socialisés dans le sens d'une conformité aux normes imposées extérieurement, alors que les enfants dont le père a une occupation comportant un degré relativement plus élevé d'auto-détermination sur son travail sont plus attentifs au dynamisme de l'internalisation des normes sociales et culturelles et de leur personnalisation. On voit le conflit des valeurs et la discontinuité psychologique qui peuvent exister entre l'école et la maison; l'école insistant davantage, par exemple, dans ses modèles, sur l'autonomie, la maîtrise de soi plutôt que sur la conformité et l'obéissance. L'enfant dont le père occupe une fonction ayant un degré d'auto-détermination assez faible, ce qui est habituellement le cas des travailleurs manuels, apparaît socialisé à des valeurs différentes de celles des enfants des classes plus élevées dans l'échelle sociale et il devient moins bien préparé devant l'école qui ignore le contexte familial quotidien de socialisation de l'enfant dans les méthodes et contenus d'apprentissage qu'elle propose tout en se rapprochant davantage des façons de vivre et d'apprendre des enfants de classes plus élevées dans l'échelle sociale. La discontinuité psycho-culturelle et socio-culturelle devient donc plus grande pour ces enfants d'ouvriers et plus l'enfant progresse dans ses études, plus le fossé va en s'élargissant entre ces groupes sociaux et l'école. L'école demande à l'enfant le plus démuni de s'adapter davantage en lui proposant des normes et des valeurs pour lesquelles il n'est pas préparé et en favorisant des expériences inadaptées à la réalité individuelle et collective de ces enfants.

Pour mesurer ce facteur, les deux variables suivantes ont été utilisées:

1) le nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui avaient une occupation de travailleur manuel en juin 1971, en pourcentage du nombre total de pères de familles.

La catégorie des travailleurs manuels est celle, parmi les données à ce moment disponibles, qui procurait la meilleure mesure des occupations qui laissent le moins de possibilités d'auto-détermination dans l'accomplissement des tâches. Les milieux défavorisés semblaient donc avoir une beaucoup plus grande proportion de travailleurs manuels, comme le démontre, par exemple, une étude du Montreal Council of Social Agencies.[3] Par ailleurs l'utilisation d'une variable comme:

2) le nombre d'hommes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui avaient une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologue en juin 1971, en pourcentage du nombre total de pères de familles.

répond au même raisonnement qui a été fait plus tôt au sujet de la variable "proportion de familles ayant un revenu assez élevé". En effet, à cause d'un manque d'homogénéité des secteurs de recensement, il se peut que deux secteurs aient la même proportion de travailleurs manuels mais des proportions différentes d'administrateurs, de professionnels ou de technologistes. Ainsi la préséance va au secteur dont la proportion d'administrateurs, de professionnels ou de technologistes est moins élevée, la proportion de travailleurs manuels étant la même dans les deux secteurs. La présence dans un secteur d'une assez forte proportion de familles dont le père occupe un poste qui lui permet de transmettre des valeurs semblables à celles véhiculées par l'école et qui,

*Il s'agit des pères de familles qui cherchaient un emploi, de ceux qui étaient invalides de même que ceux qui, bien que n'étant pas invalides, ne cherchaient pas un emploi.

par conséquent, n'entraînent pas de contradictions préjudiciables aux enfants, aura un certain "effet de compensation" chez les enfants défavorisés grâce au partage de certains équipements socio-culturels collectifs, à des échanges culturels ou à certaines formes d'organisation sociale ou culturelle dans la communauté. La démonstration de la nécessité d'utiliser cette variable, de même que la méthode utilisée pour l'inclure dans l'Indice Global, sont expliquées dans la prochaine section.

d) le niveau de revenu des autres familles

Ce facteur s'insère dans une définition de l'état économico-culturel des secteurs, permettant ainsi de démontrer tout un ensemble de contraintes au plein développement des enfants des milieux défavorisés. La variable utilisée pour mesurer ce facteur est:

> le nombre de familles n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans dont le revenu total en 1970 était inférieur à $3,000. par année, en pourcentage du nombre total de familles n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans.

Il importe de connaître pour chacun des secteurs le contexte économique dans lequel vivent les enfants d'âge scolaire. Un secteur dans lequel la proportion des familles sans enfant ayant un revenu inférieur à $3,000. en 1970 est plus élevée que celle d'un autre secteur obtiendra la priorité d'intervention, tout autre facteur étant égal par ailleurs. Comme il était impossible de combiner les personnes seules et les familles sans enfant la variable ci-dessus fut choisie comme indicateur du milieu socio-économique dans lesquels vivent les familles avec enfants.

On sait, par exemple, que peu de gens choisissent de vivre dans un milieu défavorisé et que bien souvent c'est le très faible revenu disponible de ces familles sans enfant qui les oblige à résider là où les logements sont moins chers. Or, si ces logements sont moins chers, c'est qu'ils sont soit très délabrés, soit sans aucun élément de confort minimum ou que le quartier environnant présente des caractéristiques peu attirantes pour les gens.

C'est donc dans ce sens que cette variable renseigne sur l'univers socio-économique du secteur et ses conséquences néfastes sur les enfants qui y vivent.

e) la proportion de chambreurs

Dans ce même contexte de socialisation de l'enfant, lié à des facteurs économico-culturels, il a semblé important de comparer le modèle culturel familial mononucléaire (père, mère, enfant(s)) existant dans notre société et dans lequel on prétend que les enfants sont socialisés à celui de la réalité vécue de toutes les familles réelles. On sait que plusieurs familles n'arrivent pas à "joindre les deux bouts" avec les seuls revenus de base dont elles disposent. Une des réactions est de combler le déficit en entassant parfois les enfants et en louant une ou deux chambres. Cela n'est pas sans avoir des répercussions sur l'organisation de la famille, sur la socialisation des enfants (ex. modèles adultes contradictoires, expériences traumatisantes ou trop hâtives, conflits d'adultes, communications particulières entre parents-enfants, responsabilité plus grande ou amoindrie des enfants, réduction des contacts parents-enfants...), mais aussi sur la stabilité émotive, morale et intellectuelle du foyer. A ce niveau, la mère doit souvent aussi accorder davantage de temps à d'autres personnes que ses enfants et son mari, ce qui n'est pas sans avoir quelques effets différents sur le type de contacts et la façon de communiquer avec les enfants et de les éduquer.

La variable qui a été construite pour tenir compte de ce facteur est la suivante:

> le nombre de logements dans lesquels on comptait un ou plusieurs chambreurs en juin 1971, en pourcentage du nombre total de logements.

Du fait que cette variable ne concerne pas uniquement les logements où il y a des familles avec enfants d'âge scolaire, elle rend compte d'un autre aspect du contexte communautaire dans lequel vit l'enfant. On sait que là où l'on trouve un grand nombre de chambreurs on risque de trouver certaines caractéristiques d'un milieu où habite un fort pourcentage de personnes vivant seules et isolées de la communauté et du voisinage, c'est-à-dire diverses formes de pathologie sociale (ex. criminalité, vol, prostitution, drogue, meurtres, suicides, ...) ou de maladies mentales.(4) L'enfant, dans un tel contexte, est confronté à des situations parfois traumatisantes ou déterminantes pour son âge, susceptibles de l'influencer dans son développement émotif et moral pour le reste de sa vie.

On devinera assez facilement que c'est d'ordinaire dans les milieux les plus démunis économiquement qu'on retrouve le plus souvent ces situations de chambreurs dans les familles puisque c'est souvent pour des motifs d'insuffisance de revenu que les familles et les individus s'imposent la présence de chambreurs dans leur logement.

ii) Niveau culturel

a) le niveau de scolarité des parents

Si d'un point de vue socio-économique, le type d'occupation du père influe sur la socialisation et l'orientation des

valeurs à la maison, il est aussi fondamental de constater que la flexibilité intellectuelle des parents[5] (corrélée à la scolarisation des parents) peut réduire cette influence de l'occupation du père. Plus particulièrement, la scolarisation de la mère peut influencer dans le sens d'un rapprochement plus grand des valeurs scolaires: l'imagination, la curiosité, la maîtrise de soi, l'internalisation des valeurs, en opposition à des valeurs d'obéissance, de propreté et de conformité qui se rapprochent plus d'une orientation des valeurs de mères peu scolarisées. Ce rapprochement entre les valeurs scolaires, la scolarisation des parents (en particulier celle de la mère)[6] et la socialisation des enfants à la maison, doit être considéré de très près,[7] si l'on veut que l'école ne devienne pas un instrument de discrimination, d'élimination sociale des enfants des milieux pauvres; cela par ignorance, trop souvent, de telles conditions familiales de l'enfant et par attribution à l'école moderne d'une prétendue neutralité dans les programmes, les méthodes, les contenus et les expériences scolaires que l'on propose aux enfants pauvres. Incidemment, nombreux sont les enseignants[8] qui ignorent ou ne comprennent pas ces dures réalités auxquelles sont confrontés les enfants des milieux défavorisés.

Comme la relation entre la scolarité de la mère et celle du père est très forte* il fut décidé de n'utiliser que le niveau de scolarité de la mère pour tenir compte de la scolarité des parents. Comme le démontre une recherche récente[9] portant sur l'arriération pédagogique et la scolarité des parents, il y a une relation entre ces deux facteurs, mais cette relation s'accroît davantage quand on utilise la scolarité de la mère. La variable retenue est donc la suivante:

> le nombre de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui comptaient 7 années ou moins de scolarité en juin 1971, en pourcentage du nombre total de mères de familles.

Pourquoi avoir choisi les 7 années et moins de scolarité comme seuil de basse scolarisation? C'est qu'en 1971, il y avait encore un grand nombre de parents qui n'avaient pas plus d'une septième année comme scolarisation. Si la neuvième année avait été prise comme seuil de scolarité, par exemple, le nombre de parents aurait été si grand qu'il eût été inapproprié pour identifier les milieux défavorisés. On peut penser que cette mesure est arbitraire; néanmoins si aujourd'hui une 7e année (ou le niveau primaire) n'a pas beaucoup de signification, on doit se rappeler qu'il y a 15 ou 20 ans ce niveau de la 7e année était considéré pour certaines couches sociales comme suffisant pour leur permettre de bien "gagner leur vie". Or les statistiques nous démontrent que c'est encore le cas d'un très grand nombre de parents sur l'île de Montréal.

La seconde variable utilisée pour mesurer le niveau de scolarité des parents s'inscrit dans la même perspective et le même traitement que les variables "proportion de familles ayant un revenu assez élevé" et "proportion d'occupations supérieures". Il s'agit en somme d'une variable "proportion de mères ayant une scolarité supérieure" mesurée par la variable suivante:

> le nombre de femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans qui comptaient 12 années ou plus de scolarité en juin 1971, en pourcentage du nombre total de mères de familles.

Ainsi dans le cas de secteurs ayant une même proportion de mères de familles qui ont 7 ans ou moins de scolarité, les secteurs ayant la plus faible proportion de mères de familles avec 12 années ou plus de scolarité auraient préséance au niveau de l'intervention. Comme pour les variables de revenu et d'occupation, la présence dans un secteur d'une proportion significative de parents très scolarisés peut signifier également la présence d'équipements socio-culturels de même que des effets d'entraînement pour tous les enfants du secteur en ce qui concerne leurs possibilités de participer à un univers culturel plus élargi, même au niveau de l'organisation de l'école. La démonstration de la nécessité d'utiliser cette variable de même que la méthode utilisée pour l'inclure dans l'Indice Global sont expliquées dans la prochaine section.

b) la scolarisation des enfants

La scolarisation doit permettre individuellement et collectivement d'acquérir des instruments qui vont permettre aux enfants pauvres de briser leur état de pauvreté et de ne pas perpétuer des inégalités qui se transmettent d'une génération à l'autre. La fréquentation scolaire à partir d'un certain âge devient un excellent indicateur de cette réduction réelle des inégalités entre les classes sociales comme le soulève le Rapport du Sénat sur la Pauvreté au Canada.[10] De plus, la fréquentation scolaire, à partir d'un certain âge, nous permet de constater jusqu'à quel point l'école remplit bien les fonctions de démocratisation qu'on lui accorde (programmes, motivation personnelle et collective) mais aussi jusqu'à quel point les différentes classes sociales disposent des ressources économiques suffisantes pour permettre à leurs enfants de poursuivre les études secondaires, collégiales et universitaires qu'ils désirent entreprendre.

Pour bien rendre compte de l'état de scolarisation des jeunes dans les divers secteurs, deux variables furent utilisées. La première concerne la non-fréquentation scolaire:

*Ceci ne veut pas dire que les pères et les mères dans les secteurs ont le même niveau de scolarité. Plutôt, cela veut dire que dans les secteurs, la proportion des mères ayant moins de 7 ans de scolarité et la proportion des pères ayant moins de 7 ans de scolarité sont pratiquement identiques. Toutefois, il se pourrait par exemple, que tous les pères aient une 7e année alors que toutes les mères n'aient qu'une 4e année, ou vice-versa.

1) le nombre de personnes âgées de 15 à 18 ans en juin 1971 qui n'ont pas fréquenté l'école à plein temps durant l'année scolaire 1970-1971, en pourcentage du nombre total de personnes de 15 à 18 ans.

Bien que la loi oblige toute personne âgée de 16 ans et moins à fréquenter l'école, il a été démontré que dans les milieux défavorisés le nombre de ces personnes qui ne fréquentent pas l'école est relativement plus élevé [11] à cause notamment du besoin de travailler pour boucler le budget familial, du manque de motivation, des longues maladies, etc... ainsi que d'un accord tacite de certains parents.

Par ailleurs, la catégorie des jeunes de 17 et 18 ans correspond à la fin du secondaire et au début du cegep, i.e. à un niveau d'étude et à un âge où la grande majorité des jeunes fréquentent encore l'école. Par choix ou par obligation, avec ou sans l'accord de leurs parents, les jeunes qui décident de ne plus fréquenter l'école entrent sur le marché du travail avec un certain handicap dans leur développement socio-économico-culturel. Or, l'absence d'encadrement et le manque de tradition scolaire dans les milieux défavorisés[12] nous permettent de penser que les plus forts taux de non-fréquentation scolaire seront dans les secteurs défavorisés. Par ailleurs, la variable suivante concerne un autre aspect de la scolarisation, soit celui de la non-persévérance scolaire:

2) le nombre de personnes âgées de 19 à 24 ans en juin 1971 qui n'ont pas fréquenté l'école à plein temps durant l'année scolaire 1970-1971, en pourcentage du nombre total de personnes de 19-24 ans.

Comparés à l'ensemble des jeunes de 19-24 ans, ceux qui à cet âge fréquentent encore le collège et surtout l'université sont une minorité. Ceux qui persévèrent jusqu'à ce niveau d'étude, doivent, pour la plupart d'entre eux, disposer au départ de ressources économiques suffisantes pour eux-mêmes ou encore ne pas être forcés de travailler pour aider financièrement leurs parents à combler le budget familial. Un autre élément très important dans la persévérance scolaire c'est tout l'environnement socio-culturel qui est assimilé par les jeunes. Ainsi dans le cas des classes favorisées, la persévérance scolaire est une chose "toute naturelle" (importance du groupe d'appartenance; les attentes des parents; la curiosité intellectuelle suscitée par les livres, le cinéma, le théâtre, etc...). En d'autres termes, les classes favorisées sont motivées implicitement à poursuivre leurs études, alors que les classes défavorisées doivent s'y motiver. Par conséquent, il est possible de faire l'hypothèse que c'est dans les milieux défavorisés que seront concentrées les plus fortes proportions de jeunes de 19-24 ans ne fréquentant pas l'école.

c) les familles nombreuses

Il va de soi que le nombre d'enfants dans la famille est un élément déterminant quant à la persévérance scolaire, les charges familiales augmentant avec le nombre d'enfants scolarisables. Une famille nombreuse[13] entraîne à la maison des habitudes et des soins éducatifs qui influencent d'une certaine façon le développement affectif et mental de l'enfant (notamment du niveau de l'intelligence, du degré d'autonomie, de la personnalisation et de l'individualisation des besoins, du stress et de la santé mentale...). La famille nombreuse peut, d'une part, favoriser davantage des moeurs familiales de rapprochement et d'expression dans et par le groupe plutôt que d'individualisation, ce qui peut constituer un aspect positif. D'autre part, la famille nombreuse empêche bien souvent les enfants de recevoir une attention individuelle de la part des parents. En somme, le choix de cette variable ne se pose pas seulement quant à certains effets négatifs possibles qu'un grand nombre d'enfants à la maison peut entraîner au niveau de la scolarisation de l'enfant, mais aussi parce qu'elle constitue, jusqu'à un certain point, un élément correctif de la variable revenu ainsi que du surpeuplement.

En effet, la variable suivante se trouve à compenser, au moins partiellement, pour le fait que le seuil des faibles revenus a été fixé à $5,000, sans tenir compte des charges familiales.

> le nombre de familles qui comptaient 5 enfants ou plus en juin 1971, en pourcentage du nombre total de familles qui comptaient un ou plusieurs enfants.

D'autre part, comme la variable qui mesure le surpeuplement est elle-même très déficiente, cette variable se trouve à compenser en partie pour cette déficience puisqu'il est facile d'imaginer qu'une famille de 5 enfants à Montréal risque d'avoir des problèmes de surpeuplement, i.e. d'être entassée dans un logement.

d) les familles monoparentales

Les contacts psychologiques entre parents et enfants peuvent être parfois réduits, tout comme la surveillance des enfants, surtout lorsque l'on constate l'absence physique, psychologique ou psychologique et physique de l'un ou des deux parents. Cela n'est pas sans avoir un impact sur les difficultés d'apprentissage de l'enfant (ex. langage, mathématique à l'école) ou sur différentes formes d'inadaptation dans ses conduites et comportements face aux exigences scolaires.

La présence des deux parents à la maison est un élément culturel de base pour le développement psychologique de

l'enfant dans notre société. L'absence de l'un des parents[14] peut avoir un effet économique, social, culturel et psychologique préjudiciable pour le présent et l'avenir de l'enfant. On ne peut mesurer l'absence psychologique de l'un des parents, mais l'absence physique peut être considérée (famille monoparentale).

A ce niveau, les parents les plus démunis matériellement et psychologiquement ont plus de possibilité d'abandonner complètement leurs responsabilités devant le peu d'alternatives économiques, culturelles et juridiques qui s'offrent à eux pour sauvegarder une certaine stabilité du foyer comme en milieux plus favorisés. On peut donc s'attendre à ce que l'on retrouve proportionnellement davantage d'instabilité familiale, de concubinage, de promiscuité à découvert [15] ou d'abandon du foyer et des enfants dans les milieux les plus détériorés matériellement et psycho-socialement.

La variable qui sert à mesurer ce facteur est la suivante:

1) le nombre de familles monoparentales en juin 1971, en pourcentage du nombre total de familles qui comptaient un ou plusieurs enfants.

On s'attend d'autant plus à ce que cette variable identifie bien les secteurs défavorisés du fait que dans 4 cas sur 5 c'est une femme qui est à la tête d'une famille monoparentale*. Or on sait que, dans la majorité des cas, ces mères de familles doivent être assistées socialement ou encore reçoivent un très faible salaire qui sera encore réduit par les coûts de la garde des enfants. Par conséquent, avec l'argent dont elles disposent, leurs possibilités de choix d'un secteur de résidence sont extrêmement limitées; il s'agira le plus souvent des secteurs nettement défavorisés.

iii) Niveau écologique (état de l'environnement)[16]

a) conditions de logement

L'indicateur de l'état de détérioration des logements et des conditions d'hygiène physique qui fut utilisé est le suivant:

1) le nombre de logements qui n'avaient ni baignoire, ni douche en juin 1971, en pourcentage du nombre total de logements.

Cette variable s'est toujours révélée un bon indicateur d'un état de détérioration des logements, particulièrement dans le cas des logements familiaux. Il ne semble pas nécessaire de trop insister sur les effets négatifs d'un logement insalubre. On sait par ailleurs que la baignoire ou la douche favorise des habitudes de propreté et d'hygiène que l'école valorise grandement. L'enfant se trouve confronté à une image très négative de lui-même lorsqu'on veut lui imposer des habitudes particulières de propreté par des remarques désobligeantes ou du conditionnement tendant à développer des comportements de propreté, sans se soucier des ressources matérielles et d'hygiène de l'enfant à la maison. Cette variable est toutefois quelque peu déficiente parce qu'on a dû utiliser l'ensemble des logements alors qu'il aurait été préférable d'utiliser uniquement des logements occupés par des familles ayant au moins un enfant de 0 à 17 ans. Il sera tenu compte de cette déficience dans la construction de l'indice global comme on peut le constater dans la section suivante.

Une autre variable a été construite comme indicateur des conditions de logement. Il s'agit du

2) nombre moyen de personnes par pièce pour l'ensemble des logements du secteur.

Cette variable veut mesurer plus précisément le degré de surpeuplement dans les logements.[17] On sait que l'école veut que l'enfant atteigne la maîtrise physique et psychologique de soi en lui imposant quotidiennement des exercices individuels et isolés dans la classe et qu'elle ne tient pas toujours suffisamment compte de l'impact du degré d'entassement de l'enfant à la maison sur son manque d'autonomie intellectuelle et émotive, sur son degré d'agitation ou ses retards moteurs et intellectuels. On utilise très peu souvent son besoin de travailler en groupe, d'être avec les autres, de communiquer par le geste autant que la parole. Le surpeuplement (manque d'espace vital dans les logements) nous semble donc avoir un impact direct sur le développement intellectuel et émotif des individus tout en favorisant des habitudes sociales et culturelles ainsi que des modes d'apprentissage parfois bien différents des modèles que propose l'école.

A cause du manque de données pertinentes, cette variable prend aussi en charge le degré de surpeuplement dans les logements habités uniquement par des adultes; ceci tend à fausser la mesure du phénomène qui nous intéresse ici et qui concerne spécifiquement le surpeuplement des logements habités par des familles avec enfants. D'autres problèmes se sont posés au niveau du choix de cette mesure et ils font l'objet d'explications détaillées dans la prochaine section.

b) problèmes d'adaptation au milieu

On connaît les difficultés d'adaptation que connaissent les migrants ruraux canadiens[18] en arrivant à Montréal. Ils se retrouvent à la ville pour obtenir un emploi, mais souvent

*Cette indication provient de l'analyse des données du recensement 1971 que nous avons effectuée dans le cadre de la présente étude.

avec peu d'instruction, aucun métier et aucune préparation à la vie urbaine. Les migrants se retrouvent souvent dans des conditions économiques, dans l'ensemble, assez précaires, plusieurs des pères de familles se retrouvant chômeurs à la ville. Les parents continuent souvent à vivre de valeurs de leur milieu d'origine, surtout lorsqu'ils ont été forcés de se déplacer, et ils socialisent les enfants selon ces mêmes façons de vivre et de se conduire. Ils se sentent souvent isolés, dépourvus devant les exigences de la ville et essayent de se raccrocher à des parents et amis arrivés précédemment.

Les enfants vivent dans une atmosphère instable et un univers culturel contradictoire entre l'école et la maison. Ils se déplacent avec leurs parents (absentéisme) pour "retourner en campagne" ou conservent des habitudes d'absentéisme scolaire développées à la campagne. Parfois, ils comprennent difficilement les autres enfants ou sont la cible des moqueries de leurs pairs pour leur langage exotique. Le peu d'adaptation de l'école à ces enfants fait qu'on en retrouve un certain nombre en enfance inadaptée en raison des troubles de langage ou de comportements marginaux qu'ils présentent d'après l'école.(19) Il se développe ainsi une hérédité sociale entre les enfants et les parents où l'école pourrait jouer un rôle déterminant pour réduire la discontinuité psychologique et culturelle que vivent ces enfants entre l'école et la famille tout en permettant à l'enfant d'être mieux outillé que ses parents devant l'avenir.

Une étude récente(20) a démontré que la moitié des familles des migrants ruraux à Montréal vivent dans un état de pauvreté après leur arrivée à la ville. Ceci laisse supposer qu'elles sont concentrées dans certains secteurs défavorisés de Montréal. Pour vérifier cette hypothèse, la variable suivante fut construite:

1) le nombre de personnes arrivées dans la région de Montréal depuis 5 ans ou moins en provenance d'une région non métropolitaine du Québec ou d'une autre province canadienne en juin 1971, en pourcentage de la population totale.

Comme autre indicateur soulignant les problèmes d'adaptation au milieu, le facteur immigration fut retenu et mesuré par la variable suivante:

2) le nombre d'immigrants arrivés au Canada depuis 5 ans ou moins en juin 1971, en pourcentage de la population totale.

Contrairement à ce qu'on peut penser, les immigrants réussissent à s'adapter plus rapidement et plus facilement au marché du travail. Au départ, les immigrants sont l'objet d'une certaine sélection contrairement aux migrants ruraux et tout indique qu'après certaines expériences exigeantes et laborieuses, ils réussissent généralement à se trouver une situation plus stable sur le marché du travail que les migrants ruraux canadiens (21). Par ailleurs, il se pose une quantité de problèmes d'adaptation des familles à une réalité sociale et culturelle différente.

Si l'on s'accorde sur les problèmes d'adaptation des enfants des familles d'immigrants à l'école, est-ce que, par ailleurs, il est possible de faire l'hypothèse que ces familles soient concentrées dans certains secteurs et plus particulièrement dans certains secteurs défavorisés? Comme, d'une part, la situation économique semble poser un moindre problème, on peut penser que les familles d'immigrants s'installent dans différents secteurs à Montréal; d'autre part, certaines indications permettent de penser que dans le cas de certains groupes d'immigrants, on tente d'accroître sa relative stabilité économique en préférant demeurer dans des logements sans confort (donc à prix moins élevé) pour un certain temps, quitte à changer de quartier quelques années plus tard au moment où la situation économique est davantage sécurisante. De plus, il ne faut pas oublier le fait qu'une proportion significative de la population immigrante se retrouve dans une situation telle sur le marché du travail qu'il semble tout à fait normal de faire l'hypothèse que les secteurs de recensement, dans lesquels la population immigrante constitue une assez forte proportion de la population totale, sont défavorisés. Comme il y avait autant d'indications à l'effet que cette variable constitue un indicateur de milieux défavorisés que d'indications à l'effet du contraire, il fut décidé de la conserver jusqu'à la phase de l'application du test de corrélation à toutes les variables qui nous semblaient au départ être de véritables indicateurs de milieux défavorisés.

Tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité de données pertinentes, un total de dix-sept (17) variables ont donc été élaborées, à partir tant de considérations purement théoriques que des informations contenues dans la littérature scientifique sur le sujet ainsi que de l'expérience accumulée par les auteurs dans ce genre de travail. Il est évident que du simple fait qu'elles aient été construites, ces variables étaient considérées, par hypothèse et uniquement à titre d'hypothèses de départ, comme des "indicateurs" potentiels de milieu défavorisé. Par conséquent, il a fallu vérifier si, effectivement, chacune de ces variables s'avère être un véritable indicateur de milieu défavorisé. Avant d'aller plus loin, il convient d'énumérer, en les codifiant pour des fins dont la justification apparaîtra évidente plus loin, chacune de ces variables — indicateurs potentiels. Pour chacun des 416 secteurs de l'Île de Montréal on a donc:

Variable A: le pourcentage de familles ayant des enfants d'âge scolaire, dont le revenu total est inférieur à $5,000. par année;

Variable B: le pourcentage de familles ayant des enfants d'âge scolaire, dont le revenu total est supérieur à $10,000. par année;

Variable C: le pourcentage de familles n'ayant pas d'enfant d'âge scolaire, dont le revenu total est inférieur à $3,000. par année;

Variable D: le pourcentage de logements qui n'ont ni baignoire ni douche;

Variable E: le pourcentage de familles qui comptent cinq (5) enfants ou plus;

Variable F: le pourcentage de familles monoparentales (i.e. dans lesquelles il n'y a qu'un seul parent avec les enfants);

Variable G: le pourcentage de jeunes de 15 à 18 ans qui ne fréquentent plus l'école;

Variable H: le pourcentage de mères de famille qui comptent sept (7) années ou moins de scolarité;

Variable I: le pourcentage de mères de famille qui comptent douze (12) années ou plus de scolarité;

Variable J: le pourcentage de pères de famille qui ne travaillent pas (i.e. qui cherchent ou qui ne cherchent pas un emploi ou qui sont invalides);

Variable K: le pourcentage de logements dans lesquels on compte un ou plusieurs chambreurs;

Variable L: le pourcentage de pères de famille qui ont une occupation de "col bleu" (i.e. de travailleur manuel);

Variable M: le pourcentage de pères de famille qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste;

Variable N: le pourcentage de jeunes de 19 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école à plein temps;

Variable O: le pourcentage d'immigrants (i.e. personnes arrivées au Canada depuis 5 ans ou moins) dans la population totale;

Variable P: le pourcentage de migrants (i.e. personnes arrivées dans la région de Montréal depuis 5 ans ou moins en provenance d'une région rurale ou faiblement urbanisée du Québec ou du Canada) dans la population totale;

Variable Q: le nombre moyen de personnes par pièce pour l'ensemble des logements du secteur.

Un certain nombre de remarques s'imposent ici. La première concerne les variables B, I et M. Il a pu sembler étrange, à prime abord, que celles-ci soient considérées comme des indicateurs (potentiels) de milieu défavorisé. Cependant, il est facile de comprendre pourquoi ces variables sont prises en considération. D'abord, ce sont effectivement des indicateurs négatifs de milieu défavorisé; par exemple, plus le pourcentage de familles ayant un revenu total de plus de $10,000. est élevé dans un secteur (variable B), moins ce secteur peut être considéré comme constituant un milieu défavorisé. Ensuite, et ceci est beaucoup plus important à retenir, la nature même des variables A, H et L rendait nécessaire la présence des variables B, I et M et ce pour une très bonne raison. Un exemple numérique aidera à comprendre ce dont il s'agit. Supposons deux secteurs I et II, dans lesquels la distribution procentuelle des familles (ayant des enfants d'âge scolaire) selon le niveau du revenu total est la suivante:

Classe de revenu	*Secteur I*	*Secteur II*
Moins de $5,000.	*50%*	*50%*
$5,000. à $9,999.	*25%*	*49%*
$10,000. et plus	*25%*	*1%*

Bien que les deux secteurs comptent chacun 50% de toutes leurs familles ayant un revenu total inférieur à $5,000., peut-on considérer que ces deux secteurs sont défavorisés exactement au même degré du point de vue du revenu des familles? Probablement pas, puisque le secteur I compte 25% de familles ayant un revenu de $10,000. ou plus alors que le secteur II n'en compte pratiquement pas (i.e. 1%). En fait, on considérera vraisemblablement que le secteur I est un peu moins défavorisé que le secteur II. Il semblait donc important d'inclure la variable B tout autant que la variable A. Et c'est la même chose pour les variables H et L: un secteur dans lequel on compte une forte proportion de mères de familles ayant une scolarité de 7 années ou moins peut très bien compter une assez forte proportion de mères de famille ayant 12 années ou plus de scolarité; de même, un secteur qui compte une forte proportion de pères de famille qui sont des travailleurs manuels peut très bien compter une assez forte proportion de pères de famille qui sont des administrateurs, professionnels ou technologistes.

Pour les mêmes raisons, il convenait d'inclure la variable I tout autant que la variable H et la variable M tout autant que la variable L.

On aura aisément compris de quel problème il s'agit: le manque prononcé d'homogénéité, aux plans socio-économique et socio-culturel, d'une proportion non négligeable de tous les secteurs de recensement de l'Ile de Montréal. Ainsi, alors que, généralement, on compte assez peu de familles nettement "favorisées" dans les secteurs où il y a une forte proportion de familles nettement "défavorisées", il arrive que, dans plusieurs secteurs, on retrouve une assez forte proportion de familles nettement "favorisées" avec une forte proportion de familles nettement "défavorisées". Or, il est évident qu'il fallait absolument tenir compte d'un tel état de fait.

On pourrait toujours se demander pourquoi, dans ces conditions, les variables A, H et L n'ont pas été construites sous forme de moyennes arithmétiques plutôt que sous forme de proportions. A prime abord, on pourrait croire en effet que la moyenne arithmétique (par exemple, le revenu total moyen des familles du secteur, la scolarité moyenne des mères de famille du secteur et un indice numérique de l'"occupation moyenne" des pères de famille du secteur) aurait été de nature à tenir compte du manque d'homogénéité des secteurs. Cependant, l'utilisation de la moyenne arithmétique aurait eu pour effet de distortionner, dans le sens opposé cette fois, le degré réel de défavorisation chez les familles d'un très grand nombre de secteurs. A preuve, le fait suivant: le coefficient de corrélation simple (pour les 416 secteurs de l'Ile de Montréal) entre, d'une part, la proportion de toutes les familles* du secteur dont le revenu est inférieur à $5,000. et, d'autre part, le revenu moyen de toutes les familles* du secteur n'est que de −.63, ce qui est relativement faible. Cela indique que, dans un assez grand nombre de secteurs, le revenu moyen des familles est assez élevé alors que la proportion de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. est également assez élevée et que, inversement, il existe plusieurs secteurs dans lesquels le revenu moyen des familles est assez faible même si la proportion de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. est plutôt faible. Maintenant, si on reconnait que c'est, primordialement et de loin, la proportion de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. qui mesure le plus adéquatement (mais non parfaitement comme on l'a vu) le degré réel de défavorisation chez les familles du secteur au plan du revenu, il faut en conclure que la moyenne arithmétique se serait avérée plutôt inefficace en tant que mesure du degré réel de défavorisation**. C'est pourquoi il apparaît que la méthode qui a été retenue, bien qu'elle ne soit pas parfaite, constitue probablement la meilleure solution dans les circonstances*.

La seconde remarque qui s'impose au sujet des variables qui ont été construites comme indicateurs (potentiels) de milieu défavorisé concerne la variable Q. On a pu constater que, contrairement à toutes les autres variables, celle-ci n'apparaît pas sous forme de proportion mais plutôt sous forme de moyenne arithmétique; en voici la raison. Si une variable-proportion avait été utilisée pour mesurer le degré de surpeuplement des logements dans les différents secteurs, c'est la variable suivante qu'il aurait fallu construire: (pour chaque secteur), la proportion de logements qui comptent plus d'une personne par pièce (ce qui est la définition la plus courante du surpeuplement). Or, il a été impossible de disposer de données, concernant le rapport entre le nombre de personnes et le nombre de pièces dans les logements, pour la seule population de familles ayant des enfants de moins de 18 ans. Il fallait, par conséquent, utiliser des données se rapportant à l'ensemble de la population des secteurs. Mais cela pose un certain problème du fait qu'il n'est pas rare de rencontrer des logements dans lesquels on compte plus d'une personne de 18 ans ou plus par pièce (l'exemple qui vient immédiatement à l'esprit est celui des couples qui demeurent dans des logements d'une seule pièce appelés "bachelors"). Comme il est à peu près certain que l'importance relative des logements surpeuplés exclusivement par des personnes de 18 ans ou plus est loin d'être la même d'un secteur à l'autre, il est fort probable que l'utilisation d'une variable-proportion (i.e. la proportion de logements qui comptent plus d'une personne par pièce) aurait eu pour effet de donner une fausse image du degré réel de surpeuplement des logements dans plusieurs secteurs.

Il y a encore un autre problème qui se pose en relation avec l'utilisation d'une variable-proportion pour mesurer le degré de surpeuplement des logements. Il s'agit de la question des familles monoparentales. En effet, l'existence même des familles monoparentales permet de mettre en doute la valeur réelle du ratio qui sert de définition au surpeuplement: plus d'une personne par pièce dans un logement. Ce qui implique que, même si les données pertinentes

*Il s'agit, bien sûr, des familles qui ont des enfants d'âge scolaire.

**Il est à remarquer que l'utilisation de la médiane (plutôt que la moyenne arithmétique), même si on peut être certain qu'elle se serait avérée moins inefficace que la moyenne arithmétique, n'en aurait pas pour autant été vraiment adéquate, comme le démontre très clairement l'exemple numérique donné précédemment.

*On pourrait se demander pourquoi, dans le cas de la variable C, qui est de *même* nature que les variables A, H et L, il n'est pas question d'une variable du genre de B, I et M. L'explication ici est très simple. En effet, presque tous les secteurs dans lesquels se pose un problème de manque d'homogénéité par rapport aux variables A et B sont également ceux dans lesquels se pose un problème de manque d'homogénéité par rapport à la proportion de familles sans enfant dont le revenu est inférieur à $3,000. et la proportion de familles sans enfant dont le revenu est de plus de $7,000. Or, comme la variable C est elle aussi une variable de revenu et que le manque d'homogénéité des secteurs au plan du revenu est pris en considération par l'inclusion de la variable B, il est apparu superflu d'inclure une autre variable de revenu, d'autant plus que cela aurait eu pour effet de donner au seul facteur "revenu" un poids qui aurait commencé à être excessif dans l'Indice Global (car il ne faut pas oublier qu'il y a déjà trois variables-revenu (i.e. A, B et C).

concernant les familles ayant des enfants de moins de 18 ans avaient été disponibles, la valeur réelle de la variable-proportion qui aurait pu être construite serait quand même apparue incertaine. Ici, un exemple aidera à saisir la nature du problème. On sait qu'un logement de quatre pièces habité par quatre personnes n'est pas un logement surpeuplé d'après la définition la plus courante du concept du surpeuplement puisque dans ce cas le logement compte une personne par pièce. S'il s'agit de deux adultes avec deux enfants, il n'y a aucun problème (étant donné que, généralement, il s'agira d'un logement constitué de deux chambres à coucher, d'un vivoir et d'une cuisine). Par contre, s'il s'agit d'un adulte (disons la mère) avec trois enfants, ce n'est plus du tout la même chose. Dans ce dernier cas, il faut vraisemblablement considérer que le logement est surpeuplé, même si ce n'est pas ce que dira la définition-ratio utilisée. Or, dans un très grand nombre de secteurs, en particulier dans les plus défavorisés, l'importance relative des familles monoparentales est loin d'être négligeable*. Il s'ensuit donc nécessairement que la réalité du surpeuplement risque d'être significativement tronquée dans ces secteurs par l'utilisation d'une variable-proportion.

Pour toutes ces raisons, il est apparu préférable d'utiliser la moyenne arithmétique (pour le secteur) du nombre de personnes par pièce dans les logements comme mesure du degré de surpeuplement, d'autant plus que, comme on l'a vu dans le cas du revenu, la variable-moyenne et la variable-proportion dénotent souvent des divergences assez considérables en relation avec un même facteur, ce qui permet d'envisager que le nombre moyen de personnes par pièce (i.e. la variable Q) est peut-être moins influencé que la proportion de logements dans lesquels on compte plus d'une personne par pièce par des facteurs (de distorsion de la réalité) tels que le surpeuplement attribuable exclusivement à la présence de personnes de 18 ans ou plus ou encore l'existence d'un grand nombre de familles monoparentales. Cela est tout à fait logique puisque, dans ce cas, la variable-moyenne englobe tous les logements du secteur alors que la variable-proportion ne concerne que les logements ayant une certaine caractéristique bien précise (i.e. plus d'une personne par pièce).

D'ailleurs, le nombre moyen de personnes par pièce pour l'ensemble des logements de chaque secteur n'est peut-être pas aussi inefficace qu'on pourrait le croire à prime abord comme indicateur du degré de surpeuplement des logements habités par des familles ayant des enfants de moins de 18 ans. En effet, certains calculs de corrélation simple semblent appuyer cette impression. Ainsi, le coefficient de corrélation simple (pour les 416 secteurs de l'Ile de Montréal) entre, d'une part, le nombre moyen de personnes par pièce et, d'autre part, la proportion de la population totale constituée d'enfants de moins de 15 ans est de .60, ce qui indique que, même en ne tenant pas compte de la grandeur des logements dans un secteur, la seule présence d'un grand nombre d'enfants de moins de 15 ans, relativement à la population totale, a tendance à y faire augmenter le nombre moyen de personnes par pièce. C'est là un résultat qui démontre que cette dernière variable n'est certainement pas complètement inefficace. De même, le coefficient de corrélation simple entre, d'une part, le nombre moyen de personnes par pièce et, d'autre part, la proportion de familles dont le chef a 55 ans ou plus (donc de familles qui, la plupart du temps, ne comptent aucun enfant) est de -.58, ce qui implique que, nonobstant la grandeur des logements dans un secteur, la seule présence d'un grand nombre de familles dont le chef a 55 ans ou plus, relativement au nombre total de familles, a tendance à y faire diminuer le nombre moyen de personne par pièce. Cependant, il n'est certes pas question ici de laisser supposer que le nombre moyen de personnes par pièce pour l'ensemble des logements de chaque secteur (i.e. la variable Q) constitue la mesure "idéale" du degré de surpeuplement des logements habités par des familles ayant des enfants d'âge scolaire, puisque cette mesure est elle aussi influencée, probablement à un degré moindre toutefois, par les facteurs de distorsion dont il a été question précédemment. En fait, cette mesure est apparue comme la meilleure, c'est-à-dire la moins inefficace, dans les circonstances (i.e. compte tenu de la disponibilité des données pertinentes).*

Une autre remarque, un peu du même genre que la précédente, concerne la variable D (la proportion de logements qui n'ont ni baignoire ni douche). Ce qu'il aurait fallu considérer dans la construction de cette variable, ce sont évidemment les seuls logements habités par des familles ayant des enfants d'âge scolaire, puisque l'absence de baignoire ou de douche dans les logements habités exclusivement par des adultes ne présente aucun intérêt ici. Or, faute de données pertinentes, la variable D a dû être construite en considérant l'ensemble des logements de chaque secteur. Ceci implique donc que la réalité (i.e. l'absence de baignoire ou de douche dans les logements habités par des

*Dans certains secteurs, 25% de toutes les familles sont des familles monoparentales.

*Une autre mesure couramment utilisée est le nombre moyen de personnes par chambre à coucher (au lieu de: par pièce). Au plan théorique, il faut admettre que cette mesure est préférable à la précédente. Toutefois, en pratique, lorsqu'on ne dispose pas de données sur le nombre de personnes et le nombre de pièces pour les seuls logements habités par des familles ayant des enfants d'âge scolaire et si on tient compte du problème posé par les familles monoparentales, l'utilisation du nombre moyen de personnes par chambre à coucher ne présente aucun avantage significatif sur l'utilisation du nombre moyen de personnes par pièce, comme mesure du degré de surpeuplement des logements habités par des familles ayant des enfants d'âge scolaire.

En fait, la variable qui mesurerait le plus efficacement le phénomène du surpeuplement des logements chez les familles qui comptent des enfants d'âge scolaire serait la suivante: le nombre moyen de personnes par chambre à coucher dans les logements habités par des familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans, ajusté pour tenir compte de l'importance relative des familles monoparentales. Malheureusement, les données permettant de construire une telle variable n'étaient pas disponibles.

familles ayant des enfants de moins de 18 ans) sera, jusqu'à un certain point, biaisée par l'utilisation de la variable D. Par exemple, il peut très bien arriver que, dans un secteur, la proportion des logements qui n'ont ni baignoire ni douche soit assez élevée, en bonne partie parce que ce secteur compte un assez grand nombre de personnes habitant seules dans de miniscules logements qui n'ont ni baignoire, ni douche*. Et, de fait, il semble que ce soit le cas, en réalité. Ainsi le coefficient de corrélation simple (au niveau des 416 secteurs de l'Ile de Montréal) entre, d'une part, la proportion de logements qui n'ont ni baignoire ni douche et, d'autre part, la proportion de logements habités par une seule personne est de .52, ce qui est tout de même significatif du fait que la variable D ne semble pas une mesure exempte d'un biais assez sérieux. Il a donc fallu en tenir compte lorsqu'est venu le moment de l'utiliser.

La dernière remarque à faire au sujet des variables qui ont été construites comme indicateurs (potentiels) de milieu défavorisé concerne les variables H et I. On aura remarqué que celles-ci ont trait à la scolarité des mères de famille et qu'il n'y a aucune variable pour tenir compte de la scolarité des pères de famille.

Ce n'est pas que la scolarité des pères de famille n'a aucune importance; bien au contraire. C'est tout simplement que les variables H et I représentent tout autant le niveau de scolarité des pères de famille que celui des mères de famille; c'est ce que révèlent des calculs de corrélation simple. En effet, le coefficient de corrélation simple (pour les 416 secteurs de l'Ile de Montréal) entre, d'une part, la proportion des mères de famille qui ont 7 années ou moins de scolarité et, d'autre part, la proportion de pères de famille qui ont 7 années ou moins de scolarité est de .96; de même, on observe un coefficient de corrélation simple de .95 entre, d'une part, la proportion de mères de famille qui ont 12 années ou plus de scolarité et, d'autre part, la proportion de pères de famille qui ont 12 années ou plus de scolarité. Il est donc évident que l'inclusion du niveau de scolarité des pères de famille n'aurait, à toutes fins pratiques, rien ajouté en fait de dimension autre que la scolarité des mères de famille comme telle. En plus, cela aurait augmenté artificiellement le poids du facteur scolarité des parents dans l'Indice Global. En définitive, ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est que les variables H et I se trouvent à représenter le niveau de scolarité des parents (et non seulement celui des seules mères de familles).

3. La sélection des variables devant faire partie de l'Indice Global

On a vu précédemment qu'un total de dix-sept (17) variables ont été construites à titre d'indicateurs "potentiels" de milieu défavorisé; on avait fait l'hypothèse que ces 17 variables constituent de véritables indicateurs de milieu défavorisé. Il s'agit maintenant de voir si cette hypothèse se vérifie au niveau de chacune de ces 17 variables.

La vérification de l'hypothèse de départ part d'une idée très simple: la plupart de ces 17 variables (mais pas nécessairement toutes) constituent de véritables indicateurs de milieu défavorisé, puisqu'il est impossible de concevoir que l'expérience pratique alliée à un sérieux effort de réflexion au plan théorique de même que l'information disponible dans la littérature scientifique sur le sujet aient pu aboutir à la construction de variables dont la majorité, sinon toutes, ne constitueraient pas de véritables indicateurs de milieu défavorisé. Ainsi, en partant du fait que la plupart des 17 variables construites constituent effectivement de véritables indicateurs de milieu défavorisé, il est possible d'isoler celles qui n'en constituent pas (s'il y en a). A cette fin, c'est le niveau du coefficient de corrélation simple qui a été retenu comme élément de base de la technique utilisée. En effet, le coefficient de corrélation simple entre, d'une part, chacune des 17 variables construites et, d'autre part, chacune des 16 autres variables construites a été calculé. Puis il a été décidé qu'une variable ne serait considérée comme un véritable indicateur de milieu défavorisé que seulement si le coefficient de corrélation simple entre, d'une part, celle-ci et, d'autre part, chacune des 16 autres variables était d'au moins .50 (que la corrélation soit positive ou négative)*. Ce critère quantitatif repose sur une démarche tout à fait logique puisque si une variable constitue vraiment un indicateur de milieu défavorisé, il est alors impossible qu'elle ne soit que très faiblement corrélée avec n'importe quelle autre variable constituant elle-même un véritable indicateur de milieu défavorisé.

Plus concrètement, le processus de sélection s'est opéré de la façon suivante: d'une matrice triangulaire contenant tous les coefficients de corrélation simple entre les 17 variables qui ont été construites, certaines de ces variables ont été extraites, en commençant par celles qui affichaient les plus faibles coefficients de corrélation et ce, jusqu'à ce que la matrice ne contiennent plus que des coefficients de corrélation dont la valeur est égale ou supérieure à .50; cette matrice, qui a été obtenue par cette procédure d'élimination, apparaît au tableau IV. On constate qu'elle ne comprend pas les variables N, O, P et Q. Ces dernières ne peuvent donc pas être considérées comme de véritables indicateurs de milieu défavorisé; le tableau V montre clairement pourquoi. En effet, il suffit de comparer les tableaux IV et V pour comprendre pourquoi les variables N, O, P et Q ont été exclues**.

---

*Ainsi, il arrive assez souvent que les logements appelés "bachelors", lorsqu'ils sont relativement peu dispendieux, comportent une salle de toilette dans laquelle il n'y a ni baignoire ni douche.

*Le point essentiel à retenir ici est que tout coefficient de corrélation (positive ou négative) simple dont la valeur est inférieure à .50 peut être considéré comme étant "très faible".

**Le lecteur est prié de consulter la section précédente pour la définition des variables correspondant aux lettres de code.

TABLEAU IV

Matrice des coefficients de corrélation simple entre les variables-indicateurs de milieu défavorisé.

Variables	Variables											
	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
A	−.78	.73	.70	.56	.79	.57	.73	−.52	.78	.75	.68	−.60
B		−.63	−.51	−.50	−.64	−.56	−.55	.81	−.74	−.59	−.89	.83
C			.57	.52	.62	.51	.65	−.51	.59	.57	.58	−.53
D				.51	.60	.51	.53	−.50	.62	.58	.51	−.50
E					.63	.54	.56	−.50	.63	.53	.51	−.50
F						.53	.60	−.51	.71	.63	.57	−.51
G							.65	−.58	.57	.51	.60	−.58
H								−.82	.75	.57	.90	−.84
I									−.60	−.50	−.86	.90
J										.64	.69	−.64
K											.51	−.50
L												−.93

TABLEAU V

Coefficient de corrélation simple entre chacune des quatre (4) variables exclues et chacune des treize (13) variables retenues

	Variables			
Variables	N	O	P	Q
A	.21	−.04	.12	.31
B	−.51	.02	.03	−.65
C	.21	−.14	.08	.33
D	.12	−.04	−.07	.07
E	.28	−.03	−.34	.39
F	.22	.02	−.14	.29
G	.42	−.09	−.20	.43
H	.52	−.12	−.08	.68
I	−.69	.11	.34	−.75
J	.33	.03	−.19	.43
K	.05	.07	.05	.10
L	.58	−.02	−.09	.76
M	−.70	.04	.18	−.78

En ce qui concerne les variables O (la proportion d'immigrants dans la population totale) et P (la proportion de migrants dans la population totale), le tableau V montre que la situation est très nette: ce ne sont définitivement pas des indicateurs de milieu défavorisé. De même, bien que ce ne soit peut-être pas aussi évident, c'est la même conclusion qui s'impose en ce qui concerne les variables N (la proportion de jeunes de 19 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école à plein temps) et Q (le nombre moyen de personnes par pièce dans les logements). Même si certains des coefficients de corrélation relatifs à ces deux variables sont relativement forts, il n'en reste pas moins qu'une majorité de tous leurs coefficients de corrélation sont très faibles; certains sont même extrêmement faibles. En fait, il est au départ assez significatif que la corrélation entre chacune de ces variables (i.e. N et Q) et la variable A (la proportion de familles dont le revenu total est inférieur à $5,000.) soit tellement faible; or il ne faut pas oublier que la variable A constitue de toute évidence un excellent indicateur du degré de "défavorisation" des secteurs. Ainsi, on en conclut que les variables N et Q ne constituent pas non plus de véritables indicateurs de milieu défavorisé*.

Maintenant, s'il est établi que les variables N et Q ne constituent pas des indicateurs de milieu défavorisé, il sera sans doute intéressant de constater qu'elles peuvent être considérées comme des indicateurs de milieu "favorisé". En effet, c'est ce qu'indique le niveau des coefficients de corrélation entre, d'une part, la variable M (la proportion de pères de famille qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste) et, d'autre part, les variables N et Q: le coefficient de corrélation simple est de −.70 entre les variables M et N et de −.78 entre les variables M et Q. Plus concrètement, cela implique que, dans un secteur, plus est forte la proportion de pères de familles qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste, plus la proportion de jeunes de 19-24 ans qui ne fréquentent pas l'école à plein temps a tendance à être faible et plus le nombre moyen de personnes par pièce dans les logements a tendance à être faible. Or, il est certain que plus est forte la proportion de pères de famille, dans un secteur, qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste, plus ce secteur constitue un milieu "favorisé" au plan socio-économique et socio-culturel. C'est dans ce sens que l'on peut dire que les variables N et Q constituent, non pas des indicateurs de milieu défavorisé, mais bien des indicateurs de milieu favorisé**. C'est à peu près la même chose qu'indique le niveau des coefficients de corrélation entre, d'une part, la variable I et, d'autre part, les variables N et Q ainsi que le niveau des coefficients de corrélation entre, d'une part, la variable B et, d'autre part, les variables N et Q.

En comparant à nouveau les tableaux IV et V, on peut saisir encore mieux la logique du processus par lequel les variables N, O, P et Q ont été exclues. C'est très simple: à partir du moment où l'on sait que la plupart des 17 variables originales constituent de véritables indicateurs de milieu défavorisé, il va de soi que celles parmi ces variables qui se différencient nettement de la plupart des autres variables, de par le très faible niveau de quelques-uns ou de plusieurs de leurs coefficients de corrélation, ne peuvent pas être considérées comme de véritables indicateurs de milieu défavorisé. Or, c'est exactement ce que l'on constate lorsque le niveau des coefficients de corrélation des variables N, O, P et Q est comparé à celui des coefficients de corrélation des 13 autres variables.

4. L'"autopondération" des variables B, I et M.

On a vu, à la deuxième section, que la nature même des variables A, H et L, en conjonction avec le manque d'homogénéité d'un grand nombre de secteurs de recensement au plan socio-économique et socio-culturel, rendait nécessaire la présence des variables B, I et M. Cependant, il a fallu se demander si ces variables devaient être considérées exactement au même titre que toutes les autres variables. Un exemple aidera à saisir le problème qui se posait ici. Supposons un secteur dans lequel on compte 33% de toutes les familles dont le revenu est inférieur à $5,000, et également 33% de toutes les familles dont le revenu est supérieur à $10,000. Il s'agit évidemment d'un secteur assez défavorisé au plan socio-économique puisqu'une famille sur trois a un revenu inférieur à $5,000. Toutefois, si la variable B est considérée exactement au même titre que la variable A, ce secteur n'apparaîtra plus comme "assez défavorisé" (ce qu'il est en réalité) puisque les 33% de familles dont le revenu est supérieur à $10,000. (variable B) viendront en quelque sorte "compenser" pour les 33% de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. (variable A), de sorte que l'image que ces deux variables combinées projetteront sera celle d'un secteur "r outre" au plan du revenu des familles, c'est-à-dire un secteur qui n'est ni défavorisé, ni favorisé. Autrement dit, la présence de la variable B se trouverait à "camoufler" la réalité dépeinte par la variable A, et c'est cette réalité qui, de loin, nous intéresse le plus. C'est le même problème qui se pose dans le cas des variables I et M.

Comme solution à ce problème, il a été décidé de recourir à la technique de l'"autopondération" pour les variables B, I et M ainsi qu'on l'a mentionné précédemment dans le texte même du rapport. Il s'agit de pondérer par lui-même le niveau des variables B, I et M. Ainsi, dans l'exemple précédent, le niveau de la variable B ne serait plus de 33% mais plutôt de 33% multiplié par 33%, c'est-à-dire de 11%.

*Dans le cas particulier de la variable N, il est intéressant de noter qu'il n'y a pratiquement pas de relation au niveau des 416 secteurs de l'Ile de Montréal, entre la proportion de jeunes de 19-24 ans qui ne fréquentent pas l'école et la proportion de jeunes de 15-18 ans qui ne fréquentent pas l'école, puisque le coefficient de corrélation entre les variables N et G n'est que de .42.

**Ici, il est bien important de comprendre qu'un milieu qui n'est pas "défavorisé" n'est pas nécessairement un milieu "favorisé", loin de là. En fait, ces deux types de milieux constituent les deux extrêmes de la société aux plans socio-économique et socio-culturel. Entre les milieux nettement "défavorisés" (ceux qui nous intéressent dans le cadre de ce travail) et les milieux nettement "favorisés", il y a toute la gamme des milieux qui vont des "plus ou moins défavorisés" aux "plus ou moins favorisés".

De cette façon, il est tenu compte du fait que le secteur compte un assez grand nombre de familles dont le revenu est supérieur à $10,000., ce qui est très important, mais sans toutefois "camoufler" complètement le fait qu'une famille sur trois a un revenu inférieur à $5,000. Si la proportion de familles dont le revenu est supérieur à $10,000. était de 50%, le niveau de la variable B serait de 25% (i.e. 50% multiplié par 50%); si cette proportion était de 10%, le niveau de la variable B serait de 1% (i.e. 10% multiplié par 10%). Et c'est évidemment la même chose dans le cas des variables I et M.

Comme on peut le voir, avec l'autopondération des variables B, I et M, l'impact de la présence des familles dont le revenu est supérieur à $10,000., des mères de famille qui ont 12 années ou plus de scolarité ainsi que des pères de famille qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste n'est pas directement proportionnel à leur importance relative dans chaque secteur; en fait, l'impact de leur présence est considéré comme à peu près insignifiant tant que leur importance relative dans le secteur n'est pas relativement forte*. C'est probablement la meilleure façon de considérer l'impact des variables B, I et M qui, de par leur nature même, ne sauraient exercer la même influence que les autres dans l'identification de secteurs défavorisés. Comme on l'a vu dans le texte du rapport lui-même, cette façon de procéder apparaît amplement justifiée.

5. Le problème de l'inégalité démographique des secteurs de recensement

La population des différents secteurs de recensement de l'Ile de Montréal (416 au total) est loin, et même très loin, d'être la même. Ainsi, alors que certains secteurs ont une population totale d'environ 2,000 personnes, certains autres secteurs ont une population totale de plus de 22,000 personnes. Par conséquent, il existe des différences significatives, parfois même considérables, entre les divers secteurs quant au nombre total de familles, d'individus et de logements qu'on retrouve dans chacun d'eux. Or, ce fait pose un problème très sérieux pour un travail comme celui-ci.

En effet, ce qui nous intéresse ce sont les secteurs de recensement qui constituent des milieux défavorisés et, par définition, ces secteurs sont ceux dans lesquels on trouve une forte proportion (ou un fort pourcentage) de familles, d'individus et de logements qui dénotent certaines caractéristiques négatives, c'est-à-dire un fort taux de concentration de ces familles, individus et logements. Dès lors, la question qu'il fallait se poser est la suivante: que signifie un pourcentage lorsque, dans certains secteurs de recensement, le nombre absolu de familles, d'individus et de logements est 10 fois plus grand que dans certains autres secteurs de recensement? Comme on peut le voir, il aurait été possible de s'en tenir exclusivement au pourcentage comme mesure du degré de "défavorisation" des secteurs de recensement seulement si chacun des 416 secteurs de l'Ile de Montréal comptait exactement le même nombre absolu de familles, d'individus et de logements. Malheureusement c'est loin d'être le cas.

Ici, un exemple numérique, concernant le facteur revenu, aidera à mieux saisir la signification du problème. Supposons trois secteurs de recensement, I, II et III pour lesquels on a les données suivantes:*

	Secteur I	Secteur II	Secteur III
Nombre total de familles ayant des enfants de moins de 18 ans	2,000	200	200
Nombre de familles ayant des enfants de moins de 18 ans et dont le revenu est inférieur à $5,000.	400	100	40
Pourcentage de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. (variable A)	20%	50%	20%
Nombre de familles dans le secteur dont le revenu est inférieur à $5,000. en pourcentage du nombre total de familles sur l'Ile de Montréal dont le revenu est inférieur à $5,000.	1.0%	0.25%	0.1%
Variable A pondérée (i.e. ajustée pour tenir compte du nombre absolu de familles dans le secteur dont le revenu est inférieur à $5,000.)	.200%	.125%	.020%

*En termes techniques, l'autopondération a pour effet de donner une variation de type "exponentiel" au niveau des variables B, I et M.

*Il va sans dire qu'il s'agit d'un exemple purement fictif.

Considérons d'abord les secteurs I et II. Si l'on utilise la variable A, il apparaît clairement que le secteur II constitue un milieu nettement défavorisé au plan du revenu des familles, mais que tel n'est pas le cas pour le secteur I. En effet, dans le secteur II, la moitié des familles ont un revenu inférieur à $5,000, alors que dans le secteur I, il n'y a que 20% des familles qui soient dans cette situation. Cependant, lorsqu'on considère les nombres absolus, on peut se demander si tel est réellement le cas. Ainsi, avec seulement 100 familles dont le revenu est inférieur à $5,000., le secteur II constituerait un milieu nettement défavorisé alors qu'avec 400 familles dont le revenu est inférieur à $5,000. le secteur I ne constituerait pas un tel milieu défavorisé, tout simplement parce que le nombre total de familles qui s'y trouvent est 10 fois plus grand que dans le secteur II? Cela semble assez fantaisiste comme conclusion: c'est pourquoi il faut se demander si la variable A, comme telle, mesure adéquatement le degré de défavorisation de tous les secteurs de recensement au plan du revenu des familles, étant donné l'inégalité démographique, parfois très prononcée, que l'on enregistre entre les différents secteurs.

Par exemple, on sait que, habituellement, dans un secteur donné, les logements assez vieux et/ou délabrés, donc les logements peu dispendieux que, présumément, la plupart des familles dont le revenu total est inférieur à $5,000, habitent, ont tendance à être concentrés spacialement dans une certaine partie du secteur, c'est-à-dire sur un certain nombre de rues à l'intérieur du secteur. Or, dans le cas du secteur I, on peut certainement supposer qu'(au moins) une bonne partie des 400 familles dont le revenu est inférieur à $5,000. qu'on y trouve, sont effectivement concentrées spacialement dans une partie, plus ou moins bien délimitée, du secteur et que cette partie du secteur constitue, de ce fait, un véritable milieu défavorisé au plan du revenu familial. On peut donc supposer que, dans le cas du secteur I, la variable A, à elle seule, ne constitue pas une mesure adéquate du degré réel de défavorisation de ce secteur, c'est-à-dire qu'elle n'y indique pas la présence d'un milieu nettement défavorisé au plan du revenu familial (alors qu'en réalité la présence d'un tel milieu nettement défavorisé ne fait aucun doute). Et, pour exactement les mêmes raisons, ce problème très sérieux se pose au niveau de chacune des 12 autres variables, puisque ce sont elles aussi des variables-proportion.

Dans le but d'atténuer le plus possible les effets de cette inégalité démographique entre les divers secteurs, la solution suivante a été adoptée: le niveau, en terme de pourcentage, de chaque variable pour chacun des secteurs de recensement a été pondéré par l'importance relative du secteur dans l'ensemble des secteurs de l'Ile de Montréal, du point de vue du nombre de familles, individus ou logements (selon le cas) qui dénotent la caractéristique négative que représente la variable. Pour bien saisir ce qui précède, reprenons l'exemple des secteurs I et II. Dans le secteur I, on compte 400 familles dont le revenu est inférieur à $5,000. Or, ces 400 familles représentent 20% de toutes les familles du secteur et 1% de toutes les familles dont le revenu est inférieur à $5,000. sur l'Ile de Montréal. Ainsi, la solution adoptée consiste tout simplement à multiplier 20% par 1%, ce qui donne 0.200% (i.e. deux dixièmes de 1%).* Dans le secteur II, on compte 100 familles dont le revenu est inférieur à $5,000. Or, ces 100 familles représentent 50% de toutes les familles du secteur et 0.25% (i.e. un quart de 1%) de toutes les familles dont le revenu est inférieur à $5,000. sur l'Ile de Montréal. Dans ce cas, il suffit de multiplier 50% par 0.25%, ce qui donne 0.125% (i.e. 12.5 centièmes de 1%). On voit donc que, dans le cas particulier de la variable A, la nouvelle mesure obtenue par cette procédure est une combinaison de pourcentage et du nombre absolu de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. dans chaque secteur de recensement. C'est exactement la même chose pour chacune des autres variables. Par exemple, dans le cas de la variable H, ce sera une combinaison du pourcentage et du nombre absolu de mères de famille qui ont 7 années ou moins de scolarité dans chaque secteur de recensement. Autrement dit, il s'agit d'une mesure qui tient compte à la fois du taux de concentration (i.e. la proportion ou le pourcentage) et du nombre absolu, ce qui est nécessaire étant donné l'inégalité démographique entre les secteurs.

Maintenant, si on retourne à l'exemple numérique précédent, on voit que la variable A pondérée projette une image qui est probablement beaucoup plus proche de la réalité que sa version antérieure (i.e. le simple pourcentage): le secteur I apparaît alors beaucoup plus comme il est en réalité, selon toutes probabilités, c'est-à-dire comme un secteur dans lequel on retrouve un milieu nettement défavorisé au plan du revenu familial (au même titre d'ailleurs que le secteur II, quoique à un degré plus prononcé). Cependant, cette méthode de pondération, si elle corrige une bonne partie du biais attribuable à l'inégalité démographique entre les secteurs, comporte néanmoins un inconvénient: elle a elle-même pour effet de créer un nouveau biais, mais qui est beaucoup moins sérieux que le précédent toutefois. En effet, dans l'exemple numérique précédent (voir page 39), si on compare les secteurs II et III, on voit que la pondération de la variable A a pour effet de faire apparaître comme "favorisé" un secteur qui, en réalité, n'est vraisemblablement "ni défavorisé ni favorisé" (puisqu'il y a 20% de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. dans le secteur III). Ceci, parce que le niveau de la variable A pondérée est de seulement 0.020% pour le secteur III alors qu'elle est tout de même de 0.125% pour le

*Il est très important de saisir que ce dernier pourcentage ne signifie absolument rien en soi; il ne fait qu'indiquer le niveau de la variable pour un secteur par rapport à celui de chacun des autres secteurs.

secteur II, soit plus que 6 fois plus (à comparer à 20% contre 50% pour la variable A non pondérée). Mais il faut se dire ceci: mieux vaut faire apparaître comme "favorisé" un secteur qui en réalité n'est "ni défavorisé ni favorisé" (v.g. le secteur III par suite de la pondération de la variable A) que de faire apparaître comme "ni défavorisé ni favorisé" un secteur qui en réalité comporte un milieu nettement "défavorisé" (v.g. le secteur I en l'absence de pondération de la variable A), puisque l'objectif poursuivi est justement d'identifier les milieux défavorisés. De toutes façons, il n'existe pas ici de méthode parfaite d'ajustement pour tenir compte du problème de l'inégalité démographique et la méthode utilisée dans le cadre de ce travail est apparue comme la meilleure dans les circonstances.

6. La standardisation des différentes variables

Les 13 variables retenues, qui sont différentes les unes des autres, n'ont évidemment pas la même amplitude de variation. Par exemple, alors que le niveau de certaines variables peut varier de 10% à 100% ou encore de 0% à 75%, le niveau de certaines autres variables n'oscille qu'entre 1% et 10% ou encore entre 2% et 25%. Et ces différences entre les secteurs dans l'amplitude de leur variation (exprimée en terme de simple pourcentage) ne disparaissent pas avec la pondération des variables (selon la méthode exposée à la section précédente). Pour comprendre les implications pratiques de cet état de fait, considérons le cas de deux secteurs dont l'un compte 20% de familles dont le revenu est inférieur à $5,000. et l'autre compte 20% de familles monoparentales. Or, en réalité, si le premier secteur n'est vraisemblablement pas défavorisé (avec seulement 20% de familles dont le revenu est inférieur à $5,000.), le second est nettement défavorisé (avec une famille sur cinq dans laquelle l'un des deux parents est absent). Toutefois, si l'on se fie exclusivement au niveau des variables (i.e. 20% dans les deux cas), le degré de défavorisation des deux secteurs apparaît être exactement le même. Et on comprend aisément l'impossibilité d'identifier les secteurs qui constituent de véritables milieux défavorisés à partir du niveau comme tel des variables, mêmes pondérées.

La méthode qui a été utilisée pour circonvenir ce problème repose sur le concept même de "défavorisation". En effet, il n'existe pas de critères absolus pour comparer le degré de défavorisation des différents secteurs selon chacune des différentes variables. Il n'existe que des critères relatifs, fondés sur l'idée que, pour une variable donnée (i.e. pour une certaine caractéristique négative), les secteurs qui constituent des milieux défavorisés sont ceux qui, par rapport à tous les autres secteurs, affichent un niveau élevé pour cette variable. C'est pourquoi il a été décidé de subdiviser l'amplitude maximum de variation du niveau pondéré de chaque variable en 50 intervalles de même valeur, ou 50 "rangs" et de répartir, pour chaque variable, chacun des 416 secteurs de l'Ile de Montréal selon le "rang" qui correspond à la valeur du niveau pondéré de la variable pour ce secteur. Pour toutes les variables sauf B, I et M, les premiers rangs correspondent aux plus fortes valeurs du niveau pondéré de la variable (i.e. les secteurs qui apparaissent aux premiers rangs sont les plus défavorisés). Pour les variables B, I et M, c'est le contraire puisque ce sont des variables qui indiquent plutôt le degré de "favorisation" des secteurs; dans leur cas, les premiers rangs correspondent aux plus faibles valeurs du niveau pondéré de la variable (i.e. les secteurs qui apparaissent aux premiers rangs sont les moins "favorisés").

De cette façon, par exemple, on saura que le secteur qui se classe au 45e rang par rapport à la variable A ne constitue pas un milieu défavorisé au plan du revenu familial alors que le secteur qui se classe au 5e rang par rapport à la variable F constitue un milieu nettement défavorisé au plan de ce qu'on pourrait appeler la "composition des familles". Maintenant, on peut se demander pourquoi les secteurs ont été classés, selon chaque variable, en 50 "rangs" plutôt qu'en 25 ou même 100 "rangs". La réponse est très simple. C'est qu'il est apparu que l'utilisation d'un plus grand nombre de rangs aurait eu pour effet d'introduire trop de différence entre des secteurs qui ne sont pas tellement différents quant à la valeur du niveau pondéré d'une même variable alors que l'utilisation d'un plus faible nombre de rangs aurait eu pour effet de niveler trop fortement les différences entre des secteurs qui sont assez différents quant à la valeur du niveau pondéré d'une même variable. Ajoutons cependant qu'une telle classification des secteurs pour chaque variable en un certain nombre de rangs comporte nécessairement un élément d'arbitraire, mais dont l'impact est minime lorsque cette classification n'est pas effectuée de façon purement aléatoire.

7. Le poids de chacune des variables dans le processus d'identification des milieux défavorisés

Le dernier point qu'il a fallu considérer se rapporte à la question suivante: quelle importance chacune des 13 variables retenues doit-elle avoir dans le processus d'identification des milieux défavorisés. Autrement dit, doit-on se fier plus, ou même beaucoup plus, à certaines variables qu'à d'autres pour identifier les milieux défavorisés? Dans certaines autres études dont l'objectif était assez semblable à celui du présent travail, on a procédé en cette matière de façon passablement arbitraire: par exemple, on a supposé que le facteur revenu familial est beaucoup plus important que le facteur fréquentation scolaire des jeunes d'un certain

âge, qui est lui-même supposé être beaucoup plus important que le facteur "composition des familles" (i.e. familles monoparentales), etc. Ceci revient à dire que, par exemple, un certain milieu n'est pas défavorisé parce que, même s'il compte une très forte proportion de jeunes (de 15-18 ans) qui ne fréquentent plus l'école de même qu'une très forte porportion de familles monoparentales, la proportion de familles dont le revenu est inférieur à $5,000., sans être faible, n'est pas très élevée (e.g. le facteur revenu est, à lui seul, plus important que les deux autres). Il est évident qu'une telle conclusion ne serait pas tellement satisfaisante, puisqu'un milieu qui compte une très forte proportion de jeunes de 15-18 ans qui ne fréquentent plus l'école de même qu'une très forte proportion de familles monoparentales est vraisemblablement un milieu défavorisé (même si la plupart de ses familles ne sont pas, à strictement parler, "dans la misère" au plan financier). En fait, au lieu d'attribuer aux variables, de façon arbitraire, des poids qui peuvent différer considérablement d'une variable à l'autre, il serait probablement préférable d'accorder exactement le même poids (i.e. la même importance) à chaque variable; c'est aussi arbitraire mais les implications pratiques en sont certainement moins "dangereuses".

Par contre, dans le cadre du présent travail, un effort particulier a été fait pour éviter le plus possible d'avoir à recourir à l'arbitraire. La méthode qui a été utilisée pour attribuer un poids à chaque variable repose sur le raisonnement suivant. On sait que chacune des 13 variables retenues constitue un véritable "indicateur de milieu défavorisé". Cependant, il est certain, au départ, que certaines de ces variables constituent de meilleurs indicateurs de milieu défavorisé que certaines autres variables. Ceci parce que, comme on l'a vu au tableau IV, dans le cas de certaines variables, le coefficient de corrélation simple entre, d'une part, ces variables et, d'autre part, chacune des 12 autres variables est, en moyenne, nettement plus élevé que dans le cas de certaines autres variables. En fait, on peut même dire que plus une variable est corrélée avec chacune des 12 autres variables, meilleure elle s'avère en tant qu'indicateur de milieu défavorisé (puisque chacune des autres variables constitue elle-même un indicateur de milieu défavorisé). Or, il est probablement très logique de faire en sorte que meilleure s'avère une variable en tant qu'indicateur de milieu défavorisé, plus elle doit être importante dans le processus d'identification des milieux défavorisés. Autrement dit, le poids attribué à une variable est d'autant plus considérable que celle-ci s'avère efficace (i.e. "bonne") en tant qu'indicateur de milieu défavorisé. C'est pourquoi la méthode d'attribution d'un poids à chaque variable a été la suivante: le poids d'une variable est directement proportionnel à la moyenne arithmétique des coefficients de corrélation simple entre, d'une part, cette variable et, d'autre part, chacune des autres variables. Ce qui veut dire que plus la "corrélation moyenne" d'une variable avec toutes les autres est forte, plus son poids sera considérable dans le processus d'identification des milieux défavorisés.

Pour les variables C, D, E, F, G, J et K, il s'agit de la "corrélation moyenne" avec les 12 autres variables. Par contre, comme la corrélation est nécessairement forte entre les paires de variables A et B, H et I ainsi que L et M, dans le cas de chacune de ces six variables, le calcul de la "corrélation moyenne" exclut la variable avec laquelle la corrélation est nécessairement forte. La "corrélation moyenne" de chaque variable est ensuite exprimée en pourcentage de la somme des "corrélations moyennes" de toutes les variables, ce qui donne le poids relatif de chaque variable dans le processus d'identification des milieux défavorisés, c'est-à-dire dans la formule de l'Indice Global.

Maintenant, il a été nécessaire d'effectuer une correction au poids relatif de la variable D, puisque, comme on l'a vu précédemment à la page 35, cette variable présente une certaine déficience en tant que mesure du phénomène de l'absence de baignoire et de douche dans les logements habités par des familles ayant des enfants d'âge scolaire. En effet, on a vu que, jusqu'à un certain point, la variable D se trouve à mesurer l'absence de baignoire et de douche dans les logements occupés exclusivement par des adultes; on a même dénoté une corrélation non négligeable entre la proportion de logements qui n'ont ni baignoire ni douche et la proportion de logements occupés par une seule personne. C'est à partir de cette corrélation qu'une correction a été apportée au poids relatif de la variable D.

En effet, si on construit un modèle de régression simple du genre $Y = a + bX$ où Y représente la proportion de logements qui n'ont ni baignoire ni douche et X représente la proportion de logements occupés par une personne seule, on obtient un coefficient de détermination d'environ 0.25, puisque le coefficient de corrélation simple entre Y et X est de 0.52. Or, même si cela n'est pas rigoureusement exact, on peut considérer que la valeur de ce coefficient de détermination indique qu'environ 25% de la variation dans le niveau de la variable Y est "expliqué" par la variable X, autrement dit que la variable D mesure, pour à peu près 25%, l'absence de baignoire et de douche dans des logements occupés par une personne seule (au lieu de mesurer à 100% l'absence de baignoire et de douche dans les logements habités par des familles ayant des enfants d'âge scolaire). Bien que cela comporte assez d'arbitraire, on a donc considéré que la variable D est déficiente jusqu'à concurrence d'au moins 25%. En conséquence, le poids relatif de la variable D a été réduit de 25%. C'est évidemment loin d'être idéal comme correction. Cependant, comme il

fallait absolument tenir compte des déficiences de la variable D, il a fallu procéder avec "les moyens du bord". En d'autres termes, il était impossible d'utiliser la variable D exactement comme si elle constituait une mesure parfaite de l'absence de baignoire et de douche dans les logements occupés par des familles ayant des enfants d'âge scolaire.

Le tableau VI donne le poids relatif de chacune des 13 variables dans la formule de l'Indice Global. On aura remarqué qu'il n'y a pas de différences tellement considérables entre les variables dans la valeur des poids relatifs. Cela se comprend très bien puisque ces variables ont été retenues justement parce qu'elles sont nettement corrélées entre elles.

TABLEAU VI

Poids relatif des variables dans la formule de l'indice global

Variable	Poids relatif	(en décimales)
Pourcentage pondéré de familles ayant des enfants d'âge scolaire dont le revenu est inférieur à $5,000.	8.8%	0.088
Pourcentage pondéré de familles ayant des enfants d'âge scolaire dont le revenu est supérieur à $10,000.	8.7%	0.087
Pourcentage pondéré de familles n'ayant pas d'enfants d'âge scolaire dont le revenu est inférieur à $3,000.	7.5%	0.075
Pourcentage pondéré de logements sans baignoire ni douche.	5.0%	0.050
Pourcentage pondéré de familles ayant 5 enfants ou plus.	6.7%	0.067
Pourcentage pondéré de familles monoparentales.	7.9%	0.079
Pourcentage pondéré de jeunes de 15-18 ans qui ne fréquentent plus l'école.	7.2%	0.072
Pourcentage pondéré de mères de famille qui ont 7 années ou moins de scolarité.	8.9%	0.089
Pourcentage pondéré de mères de famille qui ont 12 années ou plus de scolarité.	7.5%	0.075
Pourcentage pondéré de pères de famille qui n'ont pas d'emploi.	8.5%	0.085
Pourcentage pondéré de logements qui comptent un ou plusieurs chambreurs.	7.1%	0.071
Pourcentage pondéré de pères de famille qui ont une occupation de travailleur manuel.	8.4%	0.084
Pourcentage pondéré de pères de famille qui ont une occupation d'administrateur, de professionnel ou de technologiste.	7.8%	0.078
TOTAL, ensemble des variables.	100.0%	1.000

8. Le fonctionnement de la formule de l'Indice Global et les résultats obtenus.

Comme on l'a mentionné au tout début, c'est la valeur de l'Indice Global pour un secteur qui indiquera le "*degré relatif de défavorisation*" de ce secteur. Or, cet Indice Global se définit de la façon suivante:

$$I_j = \sum_{i=1}^{13} a_i R_{ij}$$

où I_j = valeur de l'Indice Global pour le secteur de recensement j

a_i = poids relatif de la variable i

R_{ij} = rang du secteur j pour la variable i

Autrement dit, pour un secteur donné, la valeur de l'Indice Global est égale à la somme des rangs occupés par ce secteur pour chacune des 13 variables, chacun de ces rangs étant multiplié par le poids relatif de la variable à laquelle il se réfère. Etant donné que la somme des poids relatifs de toutes les variables est égale à un (1), cela implique que si un secteur occupe le premier rang pour chacune des 13 variables, la valeur de l'Indice Global pour ce secteur sera égale à un (1) et que si un secteur occupe le dernier rang, c'est-à-dire le 50e rang, pour chacune des 13 variables, la valeur de l'Indice Global pour ce secteur sera égale à cinquante (50). Donc, la valeur de l'Indice Global avait une possibilité de variation de 1 à 50.

Maintenant, voici quels sont les principaux faits saillants des résultats obtenus:

Valeur minimum de l'Indice Global:	16
Valeur maximum de l'Indice Global:	49
Valeur moyenne de l'Indice Global pour les 416 secteurs de recensement:	33
Ecart-type (écart quadratique moyen):	4

Il est à remarquer que la distribution des valeurs de l'Indice Global pour les 416 secteurs de recensement est assez semblable à une distribution normale puisque 73% de toutes les valeurs de l'Indice Global sont situées en dedans de l'intervalle d'un écart-type de part et d'autre de la valeur moyenne c'est-à-dire entre 29 et 37 (la moyenne étant de 33 et l'écart-type de 4).

Finalement, ce sont les 65 secteurs de recensement pour lesquels la valeur de l'Indice Global est inférieure à la valeur moyenne de plus d'un écart-type qui ont été considérés comme des "secteurs défavorisés", c'est-à-dire les secteurs pour lesquels la valeur de l'Indice Global est comprise entre 16 (valeur minimum prise par l'Indice Global) et 28 (valeur immédiatement inférieure à la valeur minimum de l'écart-type inférieur qui est 29 i.e. 33 moins 4). Cela est bien illustré par le Graphique 1, qui donne la configuration approximative de la distribution de fréquence des 416 secteurs de recensement selon la valeur correspondante de l'Indice Global. La surface hachurée sous la courbe représente le domaine des secteurs qui, de par la valeur de l'Indice Global, se situent à moins d'un écart-type sous la moyenne (i.e. moins de 29), donc les secteurs que l'on peut considérer comme englobant un milieu nettement défavorisé.*

* Le graphique 1 se trouve à la page suivante.

Graphique 1:

Distribution de fréquence des 416 secteurs de recensement de l'Ile de Montréal selon la valeur de l'Indice Global

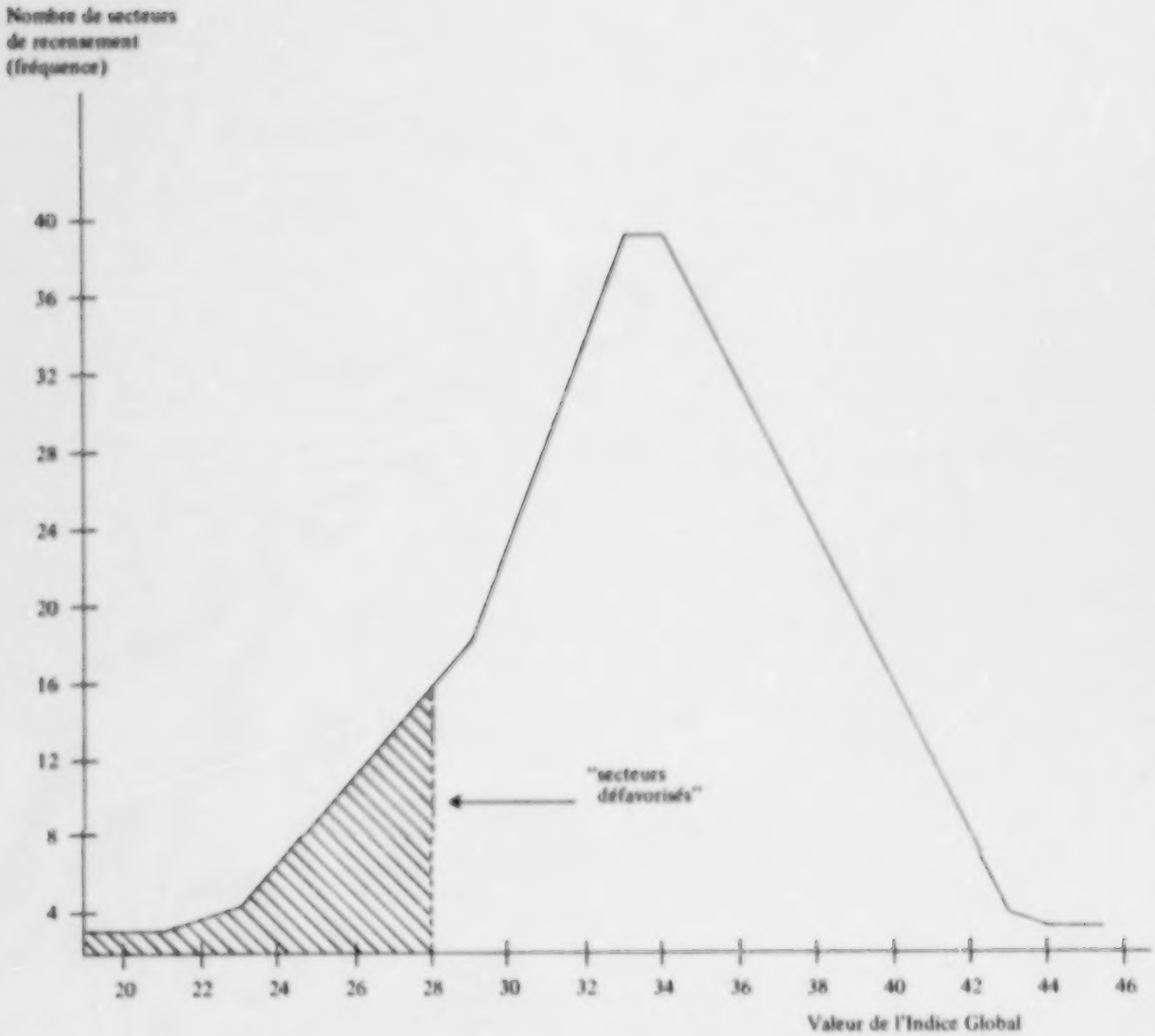

Références bibliographiques

(1) Voir entre autres: Burnett, C.W. "Urban Education in Low-Income Areas: An Overview" in *Cath. Educ. Review*, Nov. 1969, 67(2), p. 105-122. Sizer, T.R. "Low-Income Families and the School for their Children (Symposium)" in *Public Admin. Review*, Juillet-août '70, 30(4), p. 340-346. Squibb, P.G., Education and Class, in *"Educational Research"* juin 1973, 5(3), p. 194-208. Chehrezade, K.C., "Social Background of Students and their Chance of Success". *Educational Documentation and Information*, E.U., Juin 1971, 179, p. 21-97. Chilman, C.S., *Growing up Poor*, Welfare Administration, Washington, D.C. mai 1966, 119 p. Comité spécial du Sénat, *Rapport sur la Pauvreté au Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1971, 241 p.

(2) Kohn, M.L., *Class and Conformity*, Illinois, The Dorsey Press, 1969, 315 p., voir p. 182-183.

(3) Montreal Council of Social Agencies, *Soixante grandes zones d'analyse et leur profil socio-économique*, Montréal, 1968.

(4) Voir à cet effet: Roberts, J., Prince, R., Gold, G., Shiner, E., *Social and Mental Health Survey, Urban Social Redevelopment Project* (summary report) Montréal, juin 1966, 95 p., voir p. 83 et p. 91 et les suivantes. Gans, H., "Lower Income Behavior and Lower-Class Studies", (p. 113-118). "A Survey of Working and Lower-Class Studies", (p. 119-128) et Miller "The American Lower-Classes: a typological approach" (p. 129-138) in Riessman, F., Cohen, J., Pearl, A. (edits) *Mental Health of the Poor*, New-York, the Free Press, 1964, 648 p.

(5) Kohn, M.L., *op. cit.*, p. 186-187.

(6) Des résultats récents de la C.E.C.M. sur l'arriération pédagogique de l'enfant tendent à confirmer les recherches américaines. Forest, Claude, *L'arriération pédagogique* selon la matière, le sexe et le milieu social, C.E.C.M., division des services spéciaux, mars 1974, 13 p. voir p. 6 et p. 11.

(7) Voir à ce sujet: Boivin, Claudette, *L'Heure des Petits*, Montréal, Service social du Bon-Conseil, septembre 1969, 87 p. Nash, E.J., "Modifications of Mother-Child Interactions: a modeling approach for groups" in *Child Study Journal*, 1973, vol. 3, no. 3, p. 131-143. Edelstein, R.J., "Early Intervention in the Poverty Cycle" in *Social Casework*, Juillet 1972, vol. 53, no. 7, p. 418-424.

(8) Voir entre autres: Dandurand, P. et Johnson, R., *Evaluation de leur tâche et de leur situation de travail par les professeurs de l'élémentaire à l'emploi de la C.E.C.M.*, Montréal, C.E.C.M. et Alliance, août 1969; particulièrement les chapitres XI "Les relations avec les parents" et XIV: "Les élèves". Aussi Lefebvre, Yvon et Hébert, Claude, *Formation des maîtres et milieux défavorisés*, (mémoire présenté au comité des programmes de L'UQUAM) Montréal, avril 1969, 31 p. Caouette, Ch.E., *La formation et l'attitude des enseignants*, Colloque sur les milieux défavorisés, printemps 1970, 9 p. Lefebvre Yvon, *Attitude et aptitudes des enseignants en milieux défavorisés*, Québec, Ministère de l'Education (comité spécial sur l'enseignement en milieux défavorisés), janvier-février 1975, 159 p. (document ronéotypé). Lefebvre Yvon, *Essai d'évaluation des projets spéciaux à l'opération renouveau 1973-1974*, Montréal, C.E.C.M. octobre-novembre 1974.

(9) Forest, Claude, *op.cit.*

(10) Comité spécial du Sénat, *Rapport sur la Pauvreté au Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1971, 241 p. voir p. 125. Voir aussi Berry A., "Socio-economic Status of Students and School Bureaucratization" *Educational Administration Quarterly*, printemps 1971, 7(2), p. 12-24. Ross, J.M. et Simpson, H.R. "The National Survey of Health and Development. 2. Rate of School Progress between 8 and 15 years and between 15 and 18 years" in *British Journal of Educational Psychology*, juin 1971, 41, 2e partie, p. 125-135. Schiller, B.R., "Stratified Opportunities: The Essense of the Visions Circle" in *American Journal of Sociology*, novembre 1970, 76(3), p. 426-442.

(11) Voir à ce sujet les statistiques de non-fréquentation scolaire pour 1961, dans l'étude du MCSA, *op. cit.*

(12) Voir à ce sujet: Lamarche, Y., Rioux, M., Sévigny, R., *Aliénation et Idéologie dans la vie quotidienne des montréalais francophones*, Montréal, P.U.M., 1973, ch. IV: "Etudes comparatives des parents et enfants de différentes classes sociales" (p. 173-181) et ch. IX: "La socialisation" (p. 637-718). Aussi, entre autres: Bourdieu, P. et Passeron, J.C., *Les Héritiers*, Paris VIe, Edit. de Minuit, 1964, ou des mêmes auteurs *La Reproduction*, Edit. de Minuit, 1970. Baudelot, C., et Establet R., *L'Ecole capitaliste en France*, Cahiers libres, 213-214. Paris, Edit. Maspero, 1971. Hoggart,